

CRISE MIGRATOIRE : FIN DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE D'ALGER

Des mesures africaines pour lutter contre l'immigration irrégulière

P. 6

ALGÉRIE-NIGER

Le Niger intéressé par les infrastructures routières réalisées par l'Algérie

P. 7

ALGÉRIE-QATAR :

Les voies d'intensification de la coopération bilatérale évoquées

P. 24

SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS)

L'inflation moyenne annuelle à 4,5% jusqu'à octobre 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à octobre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de novembre 2017 à octobre 2018 par rapport à la période allant de novembre 2016 à octobre 2017.

P. 24



Ph. : Archives

COMMERCE EXTÉRIEUR :

Signature de trois accords-cadres pour le transport de marchandises destinées à l'export

P. 3

APN:

Reprise des travaux ce matin en plénière consacrée aux questions orales

P. 3

USINE DE VÉHICULES PEUGEOT D'ORAN :

Le projet en phase d'étude technique du site devant l'abriter

P. 3

SANTÉ

OMS
La lutte contre la paludisme stagne, 219 millions de cas enregistrés en 2017

P. 11

FOOTBALL

SUSPENSION DE L'ARBITRE ABID-CHAREF :

La FAF dépose un recours au niveau de la CAF

La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé un recours suite à la suspension, à titre provisoire, prononcée par le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) à l'encontre de l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef, a appris l'APS hier du président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) Mohamed Ghouti.

P. 22

PÉTROLE

Le Brent sous la barre des 64 dollars hier à Londres

P. 5

DGSN

Ouverture d'un concours pour le recrutement des auxiliaires dans diverses spécialités

La DGSN a annoncé le lancement d'un concours de recrutement d'agents auxiliaires et de contractuels dans diverses spécialités, dans le cadre de l'application du plan de recrutement pour l'année 2018, a annoncé, hier, un communiqué de ce corps de sécurité.

P. 2

CE MATIN AU CIC

Journée d'information sur «La conception, la réalisation et le suivi des CET»

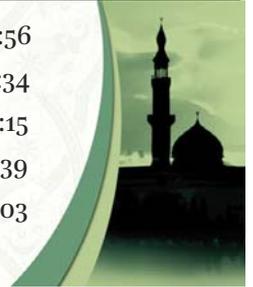
La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera ce matin à partir de 8h30 au Centre international des conférences Abdelatif Rehal (CIC), l'ouverture des travaux d'une journée d'information sur «La conception, la réalisation et le suivi des centres d'enfouissement technique».



Horaire des prières

Jeudi 14 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	05:56
Dohr	12:34
Asr	15:15
Maghreb	17:39
Isha	19:03



JEUNESSE ET SPORTS

Hattab au lycée sportif national de Draria



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au niveau du lycée sportif national de Draria. M. Hattab sera accompagné lors de cette visite par son homologue malien, Jean Claude Sidibé.

CRASC D'ORAN

Journée d'étude sur l'organisation spéciale OS

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 9h, une journée d'étude sur «L'organisation spéciale OS : Constitution, évolution et statut dans l'histoire algérienne contemporaine».

KESMA DE MOUDJAHIDINE DE MOHAMMADIA

Enregistrement de témoignages



Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, au niveau de la kesma de Mohammadia, la 313e rencontre élargie aux musées et directions des moudjahidine, consacrée à

l'enregistrement de témoignages sur la guerre de libération nationale. Il sera question, lors de cette rencontre, de mettre en exergue, l'apport du peuple algérien à la guerre de libération nationale.

ANR-GROUPE DES PARTIS CONTINUITÉ POUR LA STABILITÉ ET LES RÉFORMES

Conférence de sensibilisation le 24 novembre à Constantine

Dans le cadre de leurs activités politiques, le groupe des partis continuité pour la stabilité et les réformes, organise samedi 24 novembre à partir de 9h30, au niveau de la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, une conférence de sensibilisation des wilayas de l'Est. Au programme : conférence du secrétaire général de l'ANR le Dr Belkacem Sahli sous le thème «La continuité pour la préservation de la stabilité et l'approfondissement des réformes», ainsi qu'une série d'interventions des présidents et des représentants des partis membres du groupe (MNND, MEN, FNIC, PED, MJD, MNTA, PSN, PRA, Karama, FDL, PNSD, PUND et FLN).



LE 29 NOVEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER

Présentation de la pièce «Juba II»

La pièce théâtrale «Juba II», produite par le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, sera présentée jeudi 29 novembre à partir de 18h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



Météo



	Max	Min
Alger	23°	14°
Oran	21°	13°
Annaba	22°	11°
Béjaïa	23°	15°
Tamanrasset	28°	15°

PALAIS DES EXPOSITIONS

16^e Salon international des travaux publics

Le ministère des Travaux Publics et des Transports, et la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), organisent jusqu'au 25 novembre, au Palais des Expositions des Pins Maritimes, la 16^e édition du Salon international des travaux publics placé sous le thème «Efficacité et réalisme».



OFFRE PROMOTIONNELLE

«Plan PixX 100 & Plan PixX 2000» Mobilis augmente vos bonus!

Les bons plans ne s'arrêtent pas chez Mobilis, et reviennent avec une nouvelle promotion pour offrir le meilleur aux abonnés prépayés. Jusqu'au 14 Décembre 2018, les clients prépayés de l'offre Mobtasim, Gosto et Batel bénéficieront des Promo «PixX 100» et «PixX 2000». En plus des avantages existant sur ses plans, Mobilis augmente le crédit vers les autres réseaux en national. Ainsi, en composant la formule *600# ou en utilisant l'application MobiSpace ou l'interface web meetmob, les adhérents aux plan PixX 100 et plan PixX 2000, bénéficieront de: PixX 100 : Appels & SMS illimité vers Mobilis + 150DA 300DA vers les réseaux nationaux + 1Go, valable 24h. PixX 2000: Appels & SMS illimité vers Mobilis + 4000DA 9000 DA vers les réseaux nationaux + 30 Go + gratuit, valable 30 jours. Aussi, afin de faire bénéficier vos proches de la promotion PixX 100 et PixX 2000, Mobilis vous donne la possibilité d'acheter le plan souhaité, en utilisant le service Sellekni Plan via *665#. Profitez-en ! PixX, c'est le mix au meilleur prix.



DEMAIN À L'AURASSI

13^e congrès national de la douleur

La Société algérienne d'évaluation et de traitement de la douleur (SAETD), organise les 23 et 24 novembre à l'hôtel El Aurassi d'Alger, le 6e congrès Pan Arabe et le 13e congrès national de la douleur.



LE 28 NOVEMBRE À ORAN

3^e salon de l'emploi «Tamheen»

La 3^e édition du Salon de l'emploi «Tamheen» est prévue du 28 au 30 novembre à Oran. Cet événement se propose de contribuer à la mise en place de passerelles entre les demandeurs d'emploi et les entreprises à l'effet de faciliter leur insertion professionnelle. En plus de sa vocation à favoriser le contact direct entre postulants à l'emploi et recruteurs, cette nouvelle édition mettra également en relief la démarche entrepreneuriale afin d'encourager les jeunes à créer leur propre microentreprise. Les dispositifs publics d'insertion et de facilitation seront présentés à ce titre par des cadres des organismes compétents à l'instar des agences de l'emploi et de gestion du micro-crédit.

SÛRETÉ NATIONALE

Ouverture d'un concours pour le recrutement des auxiliaires dans diverses spécialités

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé le lancement d'un concours de recrutement d'agents auxiliaires et de contractuels dans diverses spécialités, dans le cadre de l'application du plan de recrutement pour l'année 2018, a annoncé, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Dans le cadre de cette opération de recrutement qui intervient en application du «plan de recrutement pour l'année 2018, les dossiers de candidature des auxiliaires et des contractuels dans les différentes spécialités doivent être déposés au niveau des bureaux de formation relevant des sûretés de wilayas et de daïras, à travers l'ensemble du territoire national», ajoute le communiqué. La DGSN appelle les citoyens souhaitant participer au concours à consulter le site officiel www.algeriepolice.dz, la page Facebook [algeriepolice.dz](https://www.facebook.com/algeriepolice.dz) et le compte twitter [algeriepolicedz](https://twitter.com/algeriepolicedz), pour s'enquérir des conditions de participation et télécharger le formulaire d'inscription. A travers ce concours de recrutement, la DGSN aspire «à renforcer le corps en éléments ayant reçu une formation moderne les habitant à accomplir pleinement leur mission au service du pays et du citoyen», conclut le document.



SELON UN COMMUNIQUÉ DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

La baisse «drastique» de l'utilisation des pyrotechniques a fait baisser la pollution la nuit du Mawlid Ennabawi

La baisse «drastique» de l'utilisation des produits pyrotechniques par rapport aux années précédentes a fait sensiblement baisser la pollution de l'air la nuit du Mawlid Ennabawi, célébrée lundi dernier, a indiqué le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) dans un communiqué.



Les niveaux de pollution atmosphérique par les particules fines et les gaz toxiques, suivis et calculés régulièrement par la Station d'observation atmosphérique (NESMA) du CDER ont été mesurés la nuit de lundi 19 novembre en cours en vue d'évaluer l'impact des produits pyrotechniques utilisés durant cette fête religieuse. Ce suivi a permis de constater une «baisse sensible» de la pollution de l'air par rapport aux années précédentes, selon la Station qui fait état d'une baisse drastique de l'utilisation des pyrotechniques cette année.

«Contrairement aux années précédentes, les niveaux de la pollution atmosphérique mesurés au niveau de la sta-

tion atmosphérique durant la nuit de célébration du Mawlid Ennabawi ont sensiblement diminué grâce à la baisse drastique de l'utilisation des produits pyrotechniques cette année par rapport aux années précédentes», souligne la même source.

A cela s'ajoutent les conditions météorologiques (fortes pluies) qui ont permis l'élimination des particules de l'atmosphère à travers le phénomène de lessivage, poursuit le communiqué.

La Station du CDER précise que la moyenne journalière des particules de diamètre inférieur à 1 micromètre, appelées communément particules inhalables, qui englobent plusieurs pol-

luants en plus du carbone suie enregistrée la nuit du 19 novembre a été de 3,14 microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) ce qui est inférieur à la moyenne du carbone suie seul enregistrée l'année passée durant la même fête (3,84 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) et avec les mêmes conditions météorologiques. Cela représente une diminution de 18,22%, selon la même source.

A noter que la Station d'Observation Atmosphérique, installée au sein de l'hôpital Mustapha Bacha (Alger Centre), mesure en continue les particules de carbone suie, les particules fines, l'ozone, les oxydes d'azote, le méthane, les hydrocarbures totaux, en plus des paramètres météorologiques.

USINE DE VÉHICULES PEUGEOT D'ORAN :

Le projet en phase d'étude technique du site devant l'abriter

Le projet de l'usine de véhicules Peugeot est entré dans sa phase d'étude technique du site devant l'abriter dans la commune de Tafraoui (Oran) sur une superficie de 120 hectares, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

La mise en service de l'usine est prévue dès l'année prochaine avec une capacité de montage de 25.000 véhicules par an dans une première étape, qui devra augmenter

dans les quatre années suivantes, a-t-on indiqué. Le cahier de charges de ce projet fait état d'un taux d'intégration de 42%, a-t-on ajouté, signalant qu'une entreprise chargée de l'aménagement de la zone d'activités de Tafraoui qui abritera l'usine de véhicules Peugeot, a été installée la semaine en cours. Celle-ci se chargera des travaux d'ouverture de pistes, de pose de réseaux de voirie (eau potable,

assainissement, électricité, gaz, téléphone) qui seront lancés dans les prochaines semaines, a-t-on assuré. Une enveloppe de 600 millions DA a été débloquée pour l'aménagement de la zone d'activités précitée qui dispose de 150 terrains d'assiette destinés aux investisseurs dont 120 millions DA comme première tranche, selon la même source. Par ailleurs, une enveloppe de 5 milliards DA est consacrée à

l'aménagement de la zone d'activités de Bethioua, a-t-on fait savoir, signalant que l'étude a été achevée et le projet est en phase du choix de l'entreprise chargée des travaux. L'Etat a décidé de réductions jugées importantes du prix du foncier destiné à l'investissement dans les nouvelles zones d'activités qui peuvent atteindre 90% en vue d'inciter les opérateurs économiques à l'investissement, a-t-on rappelé.

SANTÉ

Les cancers de l'appareil digestif au centre des 4^{es} journées internationales d'oncologie médicale en décembre à Oran

Les cancers de l'appareil digestif et, en particulier, colorectaux seront au menu des 4^{es} journées internationales d'oncologie médicale d'Oran prévues du 6 au 8 décembre prochain, a-t-on appris hier des organisateurs. Ces journées verront la participation de plus de 400 participants qui passeront en revue certains sujets d'actualité inhérents au thème à débattre et à confronter leurs connaissances dans les domaines liés aux cancers de l'appareil digestif, notamment la radiothérapie et la chimio-

thérapie, a-t-on souligné. Le choix du thème n'a pas été fortuit, puisque les cancers de l'appareil digestif et, plus particulièrement, le cancer colorectal est en «augmentation alarmante» aussi bien chez les hommes que chez les femmes, a-t-on ajouté, faisant savoir que ce type de cancer est classé en Algérie en deuxième position après le cancer du poumon chez l'homme et le 3^e chez la femme et est en progression d'année en année en Algérie où entre 10 000 à 12 000 nouveaux cas de cancers de l'appareil digestif

(estomac, œsophage, foie, pancréas, colon-rectum) sont diagnostiqués annuellement. Cette manifestation scientifique est organisée par la faculté de médecine de l'université Oran1 «Ahmed Benbella», le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) et l'Etablissement hospitalo-universitaire d'Oran (EHUO) avec la collaboration de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS) et sous l'égide de la Société d'oncologie médicale d'Oran (SOMO).

APN:

Reprise des travaux ce jour en plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN), reprendra ses travaux aujourd'hui, en séance plénière consacrée aux questions orales concernant plusieurs secteurs ministériels, a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée.

Quinze (15) questions ont été programmées pour cette séance et seront adressées au Premier ministre, le ministre de la Culture, la ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, ainsi qu'à la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.

Ces questions concerneront, en outre, les ministres de l'Industrie et des Mines, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi qu'au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, conclut le communiqué.

COMMERCE EXTÉRIEUR : Signature de 3 accords-cadres pour le transport de marchandises destinées à l'export

Le ministère du Commerce a signé hier à Alger trois accords-cadres pour le transport par voies maritime, terrestre et aérienne de marchandises destinées à l'export, dans le cadre de la tenue de la 16^{ème} édition du Salon international des travaux publics.

Portant sur le transport par voie maritime de frets destinés à l'export, le premier accord-cadre a été ainsi signé entre le ministère du Commerce et le groupe algérien de transport maritime (GATMA). S'agissant du deuxième accord-cadre, il a été paraphé par le ministère du Commerce avec groupe de transport de marchandises et logistique (LOGI-TRANS), dans l'optique de transporter par voie terrestre de marchandises destinées à l'export.

Quant au troisième accord-cadre portant sur le transport par voie aérienne de marchandises destinées à l'export, il a été également signé entre le ministère du Commerce et la Compagnie nationale Air Algérie CARGO. Présent à la cérémonie de signature, le ministre du Commerce, Saïd Djellab a indiqué que ces accords, premiers de genre, s'inscrivent dans le cadre de la promotion des exportations hors-hydrocarbures notamment vers les pays africains et asiatiques.

«Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du Président de la République visant à encourager les exportations hors-hydrocarbures du pays qui œuvre à diversifier son économie», a indiqué M. Djellab

La signature de ces accords-cadres ouvre ainsi la voie au soutien au transport de marchandises destinées à l'export, par voies maritime, terrestre et aérienne.

Le mouvement El-Islah appelle à la consolidation du front intérieur pour déjouer les complots guettant l'Algérie

Le président du mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a appelé hier à Alger, à «consolider le front intérieur et à préserver la sécurité et la stabilité nationales pour faire face aux défis et déjouer les complots guettant l'Algérie».

«Les militants du parti, hommes et femmes, sont entièrement disposés à participer efficacement à la mobilisation et à la focalisation de l'effort national sur la consolidation du front intérieur et la préservation de la sécurité et de la stabilité nationales en œuvrant notamment au resserrement des rangs et à la mutualisation des forces vives dans le pays afin de venir à bout des difficultés et contraintes marquant notre réalité politique, économique et sociale», a affirmé M. Ghouini dans une allocution à l'ouverture de la session ordinaire du bureau national du mouvement.

Il a également assuré que la consolidation du front intérieur est à même de «mettre en échec les différentes complots et menaces guettant l'Algérie, assurer le succès des prochaines échéances et permettre davantage de réformes politiques, économiques et sociales outre le raffermissement des institutions de l'Etat, le renforcement de la justice et le parachèvement du développement global et équilibré».

Affirmant que le mouvement El-Islah rejette toute ingérence étrangère dans «nos affaires internes même si c'est à titre de conseils ou par un quelconque prétendu souci pour notre progrès», il a ajouté que «les Algériens sont capables de trouver seuls la solution à leurs problèmes internes et de pallier les difficultés que traverse le pays à tous les niveaux».

Par ailleurs, le président d'El-Islah a réitéré «le soutien de sa formation politique à la candidature du président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika à la présidentielle 2019», ajoutant que «le mouvement redoublera d'efforts pour la mobilisation des citoyens, notamment les jeunes, afin de rallier davantage de soutien populaire en prévision du prochain rendez-vous électoral».

Il a mis en avant, à ce propos, la volonté de son parti à combattre tous les aspects du désintéressement et de la réticence quant à l'action politique.

Abordant le plan social, M. Ghouini a valorisé les réalisations accomplies en matière de développement national et local dans tous les secteurs, mettant l'accent sur l'impératif d'accorder l'importance à l'élément humain pour relever les défis du développement local qui fait face, a-t-il dit, à «des difficultés et des dysfonctionnements».

Dans ce sens, il a plaidé pour «l'actualisation» des contenus des lois régissant les collectivités locales et l'élargissement des prérogatives des élus pour leur permettre de surmonter ces difficultés». Au plan économique, le président d'El-Islah a salué les mesures que prévoit la Loi de finances 2019, particulièrement le dégel de certains projets, appelant par ailleurs à «la rectification de certains indicateurs prévus dans cette même loi, à l'instar de la faiblesse de l'investissement, de la détérioration constante de la valeur du dinar et la hausse du taux d'inflation».

APS

TAJ: Verser au Fonds national d'investissement chaque dollar supplémentaire par rapport au prix référentiel du baril

Le président du parti Tadjamoue Amal Al-Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a proposé, mardi à Alger, de verser chaque dollar supplémentaire par rapport au prix référentiel du baril du pétrole au Fonds national d'investissement (FNI) au lieu du Fonds de régulation des recettes (FRR), et ce dans le but d'intensifier les investissements nationaux, diversifier l'économie nationale et se libérer de la dépendance aux hydrocarbures.

Intervenant lors des travaux d'une conférence socioéconomique organisée par sa formation politique dans le cadre des préparatifs du premier congrès national, M. Ghoul a affirmé que le programme de son parti proposait, dans son volet économique, «de verser au FNI chaque dollar supplémentaire issu des recettes d'exportation des hydrocarbures et dépassant le seuil du prix référentiel du baril du pétrole (50 dollars)», relevant que cette mesure permettra de soutenir les investissements et diversifier l'économie nationale.

Cette mesure, explique M. Ghoul, figure parmi les propositions socioéconomiques en cours de préparation par le parti dans le cadre du «projet de feuille de route économique» devant être exposé lors du premier congrès national du parti prévu en décembre, une démarche, a-t-il dit, visant «l'édification d'une économie nationale forte et concurrentielle».

Le parti Tadjamoue Amal Al-Djazair, qui intervient cinq (05) après sa création, une rencontre pour présenter «un programme solide, riche en propositions et alternatives», a relevé M. Ghoul, faisant état de six (06) défis fixés par son parti qui seront détaillés et étayés de propositions et d'alternatives lors du prochain congrès.

Il a cité, à ce propos, le défi sécuritaire, eu égard aux foyers de tensions que connaissent les régions limitrophes, outre les défis d'ordres socioéconomique et culturel.

M. Ghoul a indiqué lors de cette conférence qu'il a vu la présence de cadres et d'élus du parti et de nombre d'experts en la matière, que l'Algérie passait par «une conjoncture économique particulière», soulignant que les phases «actuelle et prochaine, exigent des alternatives socioéconomiques afin de construire une économie forte et diversifiée».

A ce titre, M. Ghoul a estimé

que la priorité pour l'économie nationale était de s'affranchir de sa dépendance aux hydrocarbures, relevant, dans ce cadre, l'impératif de développer une industrie nationale pétrochimique s'appuyant sur le raffinage des matières brutes et la promotion des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, susceptible, selon lui, de générer des profits importants.

Le secteur des hydrocarbures est confronté à deux problèmes, à savoir une consommation locale de deux tiers de la production nationale du gaz naturel et sa commercialisation, au niveau local, à des prix subventionnés, et le recul de la production nationale en pétrole, en dépit de l'équilibre de ses cours sur les marchés internationaux, a ajouté le président du TAJ qui a proposé, dans ce cadre, «de choisir entre la production du gaz en vue de son exportation ou sa consommation locale avec une révision des prix de commercialisation, tout en recherchant de nouveaux mécanismes pour augmenter la production du pétrole».

Le programme du parti plaide également pour l'accélération de la numérisation des secteurs principaux, notamment les systèmes bancaire et financier, les transactions, la monnaie et les exportations et les importations, ainsi que la création d'un tissu de sous-traitant dans l'industrie mécanique en vue d'accompagner l'industrie automobile, et de contribuer, ainsi, à la création des postes d'emploi et l'augmentation du taux d'intégration nationale, a-t-il poursuivi.

Le parti propose, ajoute-t-il, l'exportation des matériaux de construction, notamment le fer et le ciment, compte tenu de la satisfaction locale réalisée en la matière tout en renforçant le développement local dans les différentes régions du pays.

Par ailleurs, M. Ghoul a indiqué que son parti mettait l'accent



sur la nécessité de créer un département économique au niveau de toutes les représentations diplomatiques nationales à l'étranger, afin de mettre à profit «la diplomatie économique» dans la commercialisation du produit national à l'international et d'attirer des investissements étrangers.

Il a appelé, par ailleurs, à l'impératif de réhabilitation du travail au niveau national «comme devoir sacré et titre d'honneur pour tout algérien» dans le but de servir l'économie nationale, ainsi que la révision de l'orientation universitaire et de la formation professionnelle au profit des jeunes dans des domaines en adéquation avec le marché du travail et les besoins des secteurs stratégiques, à savoir l'industrie, l'agriculture, le tourisme, les services, l'économie du savoir, et les énergies renouvelables.

Au volet social, le président de Tadjamoue Amal Al-Djazair a mis l'accent sur l'association de l'ensemble des parties et partenaires, à faire prévaloir le dialogue, et ce, quelque soient les «divergences» et d'accélérer les réformes dans les régimes du travail, de la retraite, de la sécurité sociale et de la prise en charge sanitaire.

Situant les transferts sociaux entre 30% et 40% du PIB, soit environ 40 milliards USD par an, M. Ghoul a plaidé pour une réflexion autour d'un nouveau

modèle algérien des transferts sociaux», et ce, par la tenue de grandes assises nationales, qui auront pour thèmes, la subvention et les transferts sociaux, avec la participation de toutes les parties sous l'égide du président de la République, «en vue d'encadrer et de réorienter les transferts sociaux au profit des nécessiteux», a-t-il soutenu.

En marge de la Conférence et en réponse aux questions des journalistes sur la prochaine élection présidentielle, M. Ghoul a rappelé que le but des partis de l'Alliance présidentielle (FLN, RND, MPA et TAJ), est de ne pas laisser l'espace à «d'autres voix qui prônent la Finta et la haine, lesquelles sont susceptibles de détruire les acquis réalisés dans le pays».

Qualifiant cette Alliance de «durable, non circonstancielle et de non conjoncturelle», M. Ghoul a fait savoir que cette même Alliance s'emploiera à la préparation des phases, avant et post présidentielle 2019.

M. Ghoul a rappelé, à cet égard, que 25 autres partis politiques «soutiennent la poursuite de l'œuvre du président de la République», soulignant que la question d'adhésion de ces partis à l'Alliance doit être soumise aux chefs des quatre (4) partis qui ont convenu de se réunir, une fois par mois, lors de la prochaine étape.

TIZI-OUZOU :

Le plurilinguisme un «élément central» de la réforme du système éducatif

La réalité pluri-linguiste de la société algérienne est «un élément central» de la réforme du système éducatif, a indiqué Bermedhane Farid, conseiller au ministère de l'Education nationale, lors d'un colloque sur «Le bilinguisme et le développement cognitif» ouvert hier à l'université de Tizi-Ouzou. «Le ministère de l'Education nationale travaille sur la mise en œuvre d'une politique linguistique définie par la loi d'orientation qui consiste à doter les élèves d'une habileté linguistique issue du patrimoine culturel algérien assez diversifié», a-t-il soutenu à ce propos.

Pour ce faire, a-t-il expliqué à l'APS, «le ministère a assuré un certain nombre d'ancrage sur toutes les langues, à savoir l'arabe, tamazight, le français et même l'anglais, afin que l'enfant algérien soit en situation de maîtriser au moins trois langues à l'âge de 15 ans». Relevant qu'à l'instar de toutes

les sociétés, la société algérienne n'est pas monolingue et que «le plurilinguisme est une réalité historique qui fait partie de la réalité et du contexte social et familial des élèves algériens», M. Bermedhane a indiqué que «l'apprentissage des langues ne doit pas être dissocié de l'environnement immédiat de l'enfant».

De même, a-t-il renchérit, qu'«il ne doit pas être coupé de l'environnement global qui est le contexte de mondialisation dans laquelle nous évoluons». Un contexte marqué, a-t-il ajouté, par des «interactions extrêmes» qui rend l'école «redevable de préparer les élèves à un monde de plus en plus interconnecté».

Cette interconnexion qui «se fait sur une base linguistique» nécessite, a-t-il souligné «un travail sur le fond et sur la forme quant aux contenus qui sont véhiculés dans les messages adressés aux élèves, d'où l'im-

portance de la cognition». La finalité étant, a-t-il ajouté «d'améliorer le rendement et le niveau de compétence de nos élèves». Une approche cognitive qui leur permettra, a-t-il estimé d'être «habilité à repérer, analyser, synthétiser, interpréter, extrapoler, réemployer et mettre en pratique leurs connaissances». Une approche «pratique et pragmatique» qui permet, a-t-il fait remarquer, d'être «élément vivant de la mondialisation», considérant que «l'acquisition d'une seconde ou de plusieurs autres langues n'entrave en rien le développement cognitif chez l'enfant». Par ailleurs, il a été souligné par les participants à ce colloque organisé par la faculté des sciences et humaines de l'Université de Tizi-Ouzou que «la protection de la diversité linguistique dans le système scolaire consiste à éviter la généralisation exclusive du monolingue dans un monde globalisé».

PÉTROLE Le Brent sous la barre des 64 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole se reprenaient hier en cours d'échanges européens, au lendemain d'une forte chute et à la veille d'un jour férié aux Etats-Unis. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 63,41 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 88 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 85 cents à 54,28 dollars. Ce redressement «n'a pas grand-chose à voir avec des fondamentaux qui auraient commencé à jouer en faveur de pétrole mais (s'explique) par le fait que les prix deviennent relativement intéressants», a souligné Fiona Cincotta, analyste.

Depuis leurs sommets en quatre ans, atteints début octobre, les cours du pétrole ont perdu environ 30%. «La dernière fois qu'ils ont souffert d'un déclin comparable,

c'était lors du grand plongeon fin 2014», ont commenté les analystes de Commerzbank. Mardi, les prix ont lâché plus de 6% par rapport à leur cours de lundi et sont tombés à 61,71 dollars pour le Brent et à 52,77 dollars pour le WTI, leurs plus bas depuis respectivement décembre et octobre 2017. «L'effondrement des prix (...) trouve une nouvelle force avec la chute des marchés boursiers, l'incertitude grandissante entourant les perspectives économiques pour 2019 et 2020», ont expliqué les analystes.

Plusieurs analystes ont d'ores et déjà les yeux tournés vers la réunion de l'Or-

ganisation des pays exportateurs de pétrole et de ses partenaires, dont fait partie la Russie, prévue les 6 et 7 décembre, y voyant un possible facteur de reprise.

«Une baisse de la production d'au moins un million de barils par jour sera probablement approuvée», ont ainsi jugé les analystes. Mais avant cela, plus tard dans la journée, les investisseurs s'intéresseront aux données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les stocks américains. Pour la semaine



achevée le 16 novembre, les analystes tablent sur une nouvelle hausse des stocks de brut (+3,45 millions de barils), ainsi que des stocks d'essence (+100.000 barils), et sur une baisse des stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole, -2,5 millions de barils), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

SIDÉRURGIE

L'OMC va trancher le différend international sur les importations d'acier et l'aluminium

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a accepté hier de trancher le différend commercial opposant les Etats-Unis à l'UE et 5 pays, dont la Chine, qui dénoncent les droits de douane américains sur les importations d'acier et d'aluminium. Le gendarme du commerce international s'est aussi engagé à se prononcer sur la plainte de Washington sur «certaines mesures chinoises concernant la protection des droits de propriété intellectuelle».

Dans le dossier sur l'acier et l'aluminium, les experts de l'Organe de règlement des différends (ORD) devront statuer sur les droits de douane américains, une décision faisant suite aux plaintes déposées par la Chine, l'Union européenne, le Canada, la

Russie, le Mexique et la Norvège. A la demande des Etats-Unis, les experts de l'OMC devront aussi se prononcer sur la légalité des diverses mesures de représailles mises en place ces derniers mois par l'Union européenne, le Canada et la Chine à l'encontre de produits américains. Sous l'impulsion du président Donald Trump, Washington a imposé ces derniers mois des taxes de 10% sur l'aluminium et de 25% sur l'acier de plusieurs de ses partenaires commerciaux, dont plusieurs d'entre eux ont mis en place des mesures punitives. Les Etats-Unis s'appuient sur une procédure rarement invoquée de la législation commerciale américaine: l'article 232 qui l'autorise à limiter l'importation de certains produits pour protéger la sé-

curité nationale. Suite aux décisions prises mercredi, l'OMC doit désormais établir des panels d'experts (tribunal d'arbitrage) chargés d'examiner les diverses plaintes. Il peut arriver que des différends qui ont été engagés séparément peuvent être regroupés si, de fait, ils portent sur la même question. Dans ce cas, un seul groupe d'experts est établi pour examiner les demandes distinctes. Les décisions de l'OMC ne sont généralement pas publiées avant au moins un an et elles sont susceptibles d'appel. En outre, l'organe d'appel de l'ORD est actuellement proche de la paralysie car les Etats-Unis ont refusé la nomination de nouveaux juges. Si ce blocage persistait, la cour arbitrale pourrait se retrouver paralysée fin 2019.

CÉRÉALES

Les prix mondiaux du blé stables hier en Europe

Les prix du blé étaient inscrits stables hier après-midi, sur un marché endormi par la perspective de la fête de Thanksgiving jeudi aux Etats-Unis. Sur Euro-next, la tonne de blé perdait 0,25 euro sur l'échéance de décembre et celle de mars, à respectivement 198,50 euros et 202 euros, et gagnait 0,25 euro sur celle de mai à

203,50 euros, pour un peu plus de 26.800 lots échangés.

Les marchés vont s'afficher de plus en plus étroits cette semaine, avec la clôture de tous les marchés américains jeudi. Les cours européens du blé avaient regagné mardi une bonne partie de leurs pertes de lundi face au repli de la parité euro-dollar à 1,139 euro,

et grâce au rebond du marché américain, note ODA.

Le maïs, qui avait glissé avec le blé lundi, reprenait quelques couleurs malgré l'annonce par le ministre de l'agriculture ukrainien d'une récolte record cette année, à 34,8 millions de tonnes, contre une estimation précédente de 34 millions de tonnes et une ré-

colte de 24,7 millions de tonnes l'an passé, souligne par ailleurs Intercourtage. Le maïs, gagnait 75 centimes d'euro sur l'échéance de janvier à 173,75 euros et 50 centimes sur l'échéance de mars à 175,75 euros, dans un marché d'un peu plus de 300 lots échangés.

RUSSIE

La Russie pour la mise en place un nouveau modèle de croissance

La présidente de la Banque centrale russe, Elvira Nabiullina, a souligné, hier, la nécessité de mettre en place un nouveau modèle de croissance dans le cadre du contexte extérieur défavorable.

«L'ensemble des acteurs économiques doivent s'employer pour accroître la productivité du travail, la croissance et les investissements, et améliorer le climat des affaires», a affirmé Mme Nabiullina lors d'une réunion à la Douma sur la politique monétaire. Elle a estimé nécessaire de passer à un nouveau modèle de

croissance pour répondre à «ce contexte incertain marqué par des conditions extérieures défavorables».

Elle a également relevé que la croissance économique du pays est limitée par des facteurs structurels notamment la faible productivité de la main d'œuvre. «Nous avons un faible taux de chômage mais le rendement de la main d'œuvre n'est pas très élevé, ce qui n'encourage pas l'attraction d'investissements», a précisé Mme Nabiullina. Elle a souligné que la politique monétaire ne peut pas compenser les contraintes structurelles

internes, mais une politique monétaire compréhensible et prévisible peut garantir une inflation faible et mettre à disposition des outils de maintien de la stabilité financière et de réduction de la sensibilité de l'économie aux chocs externes.

La situation du pétrole, la «normalisation» de la politique monétaire américaine et son impact sur les marchés émergents et le risque des sanctions constituent les principaux risques exogènes auxquels l'économie russe est confrontée, a rappelé la responsable russe.

MONDE

L'OCDE appelle les Etats à éviter de s'engager dans une escalade commerciale

L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a appelé hier les Etats à éviter de s'engager dans une escalade commerciale et à se préparer à «des temps plus difficiles». L'OCDE a confirmé le ralentissement de la croissance mondiale, en amputant de 0,2 point pour la deuxième fois en deux mois sa prévision de croissance mondiale pour l'an prochain, la ramenant à 3,5%, alors qu'elle tablait encore sur 3,9% en juin. En revanche, elle a maintenu sans changement sa prévision pour cette année à 3,7%, qu'elle avait légèrement abaissée de 0,1 point en septembre. «Négocier un atterrissage en douceur a toujours été délicat, mais l'exercice est particulièrement difficile aujourd'hui», a prévenu la cheffe économiste de l'OCDE, la Française Laurence Boone, à l'occasion de la présentation des prévisions actualisées de l'institution basée à Paris. «Une accumulation de risques pourrait créer les conditions d'un atterrissage plus brutal que prévu», a-t-elle prévenu, identifiant trois dangers majeurs pour l'économie mondiale. Le premier est «la recrudescence des tensions commerciales» qui «pourrait peser sur la croissance des échanges et du Produit intérieur brut (PIB), et générer encore plus d'incertitude pour l'investissement des entreprises».

Cette guerre commerciale, principalement entre les Etats-Unis et la Chine, pourrait aussi accélérer l'inflation, sous l'effet des taxes douanières qui renchérirait le prix des produits, ce qui pourrait entraîner une hausse plus rapide que prévu des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Le resserrement brutal de la politique monétaire américaine constitue le second risque majeur, car il «pourrait accélérer les sorties de capitaux en provenance des économies émergentes et faire reculer encore la demande», a alerté Mme Boone. Les tensions commerciales comportent un troisième risque, celui d'un net ralentissement de l'activité en Chine (qui) frapperait non seulement les économies émergentes mais aussi les économies avancées, si ce choc entraînait un repli des cours des actions et une augmentation des primes de risque dans le monde», a souligné Mme Boone.

Face au risque d'un atterrissage plus brutal que prévu de la croissance mondiale, l'institution a appelé les gouvernements à «renforcer leur coopération et à se préparer à des temps plus difficiles», notamment pour réagir conjointement avec de la «relance budgétaire». «Nous invitons instamment les responsables politiques à rétablir la confiance dans les institutions internationales et dans le dialogue entre tous les pays, notamment pour apporter une solution coopérative aux discussions sur les échanges commerciaux», a plaidé Mme Boone. La cheffe économiste a notamment estimé «qu'une relance budgétaire coordonnée au niveau mondial serait un moyen efficace de réagir rapidement à un ralentissement plus marqué que prévu». Dans le détail, l'OCDE a maintenu sans changement ses prévisions pour l'économie américaine, qui poursuivrait ainsi l'un des cycles de croissance les plus longs de son histoire au rythme de 2,9% cette année et de 2,7% l'an prochain. En revanche, elle a encore taillé dans ses prévisions pour la zone euro, dont l'économie ne devrait croître cette année que de 1,9% et de 1,8% en 2019, soit 0,1 point de moins dans les deux cas par rapport aux pronostics de septembre. En Europe, l'institution s'attend d'ailleurs à ce que l'Allemagne et la France connaissent cette année et la prochaine une croissance identique de 1,6%. L'OCDE, en effet, a fortement abaissé ses prévisions pour la première économie de la zone euro de 0,3 point cette année et de 0,2 en 2019, après la chute surprise du PIB allemand de -0,2% au troisième trimestre. Si elle a maintenu la prévision pour la France sans changement pour cette année, elle l'a amputée de 0,2 point pour l'an prochain. Pour la Chine, l'institution a légèrement abaissé ses prévisions à 6,6% cette année et à 6,3% en 2019, enlevant 0,1 point dans les deux cas. Pour la Grande Bretagne, l'OCDE a maintenu sans changement sa prévision de 1,3% pour cette année, mais elle a relevé de 0,2 point à 1,4% celle de 2019, l'année où devrait se concrétiser le Brexit.

ONU/UA : Smail Chergui appelle à un partenariat renforcé en matière de maintien de la paix

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, a appelé mardi à renforcer le partenariat UA-ONU en matière de maintien de la paix par un cadre plus effectif permettant aux Nations Unies de contribuer au financement des opérations de paix dirigées par l'Union africaine. Smail Chergui qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la paix et à la sécurité en Afrique, a indiqué depuis Addis-Abeba où il s'est exprimé par visioconférence, que le Conseil de sécurité de l'ONU devrait renforcer encore davantage son engagement et son cadre stratégique avec le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Le Commissaire à la paix de l'UA a invité, à ce titre, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à saisir l'occasion de l'adoption de la résolution, qui sera présentée dans les semaines à venir, sur la nécessité pour l'Union africaine d'accéder au cas par cas aux contributions des Nations Unies pour les opérations autorisées par l'organisation onusienne.

«Nous croyons que cela permettra à la communauté internationale de faire un pas de plus vers la mise en place d'un cadre plus efficace, prévisible et durable, qui nous permettra d'instaurer la paix et la sécurité sur le continent», a-t-il déclaré lors de cette réunion organisée par la Chine qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. La résolution doit déterminer qu'en principe, le Conseil est d'accord sur l'utilisation des contributions à l'ONU pour financer des opérations de soutien à la paix mandatées par l'UA et ce, au cas par cas.

Le texte, a-t-il expliqué, ne liera pas les mains du Conseil de sécurité pour un soutien illimité puisque, toute décision dans ce sens ne sera prise qu'après des consultations sur chaque situation de conflit requérant un tel soutien financier.

A cet égard, M. Chergui a demandé de ne pas surcharger la résolution de «conditionnalités», qui retarderaient davantage les efforts d'une gestion efficace de la paix et la sécurité en Afrique. Soulignant à quel point un financement prévisible et durable est nécessaire dans le cadre des contributions de l'ONU aux opérations de paix dirigées par l'Union africaine, Smail Chergui a rappelé la décision des Etats membres de l'UA de revigorer le fonds de la paix de l'Union africaine, prise samedi dernier en marge du sommet extraordinaire de l'organisation panafricaine.

Les Etats membres de l'UA se sont engagés à renflouer le fonds à hauteur de 60,5 millions de dollars, soit la contribution la plus élevée depuis sa création en 1993.

Compte tenu des engagements supplémentaires pris lors de l'Assemblée de la semaine dernière, Chergui a indiqué que ces contributions devraient atteindre 100 millions de dollars d'ici début 2019.

«Cet élan accéléré est un élément clé de nos efforts collectifs pour garantir l'accès de l'UA aux contributions de l'ONU et sur lequel nous souhaitons parvenir à un accord dans la résolution qui sera adoptée par le Conseil dans les prochaines semaines», a-t-il relevé.

Faisant écho à l'appel lancé par M. Chergui, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, présent à ce briefing, a indiqué que les missions de paix mandatées par l'Union africaine doivent pouvoir bénéficier de financements plus prévisibles et durables, y compris, le cas échéant, au moyen de contributions statutaires des Nations Unies.

Le chef de l'ONU a reconnu que les missions de paix en Afrique, y compris celles mandatées par l'Union africaine, ont joué un rôle clé dans le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent. Pour cette raison, il est d'avis qu'elles méritent des systèmes de soutien prévisibles. Les Etats-Unis qui ont déjà poussé cette année à la réduction du budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU ont estimé qu'il était prématuré de prendre un tel engagement politique. L'ambassadeur adjoint américain à l'ONU, Jonathan Cohen, a indiqué que le nouveau Congrès ne pouvait s'engager sur cette question importante et complexe avant le Nouvel An. En dépit de cette prudence, «ce serait une erreur d'interpréter notre mise en garde comme un manque de soutien», a précisé Jonathan Cohen, rappelant que les Etats-Unis sont depuis longtemps et resteront le principal contributeur des Nations Unies aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Pour autant, il a considéré que l'UA devrait remplir certaines conditions en assumant au moins 25% du coût des opérations et en veillant à ce que et ses troupes adhèrent aux normes de performance élevées en matière de conduite et de respect des droits de l'Homme.

APS

CRISE MIGRATOIRE : Fin des travaux de la conférence d'Alger

Les travaux de la 2ème conférence internationale des ONG africaines membres de l'Ecosoc de l'ONU ont pris fin hier à Alger par l'adoption de conclusions appelant à la création de conditions politiques et sociales pour lutter contre la crise migratoire.

Après trois jours de travaux, les participants ont été unanimes sur la lutte, notamment, contre la migration clandestine, la fuite des compétences et des capitaux, à travers «l'encouragement des investissements ciblés vers le développement et la création d'emploi, au profit des jeunes et femmes, ainsi que l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable». Renouveau leur attachement à l'Union africaine (UA), considéré comme «l'incarnation de l'idéal de la société civile et le socle de la solidarité», les participants à la conférence ont convenu d'agir ensemble en tant que force de proposition et de partenaire incontournable dans l'édification de l'Afrique, participer activement à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de s'investir sans relâche au renforcement des liens d'amitié et de soli-

darité entre les acteurs de la société civile africaine».

Co-organisée par le Parlement africain de la société civile et l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej), en collaboration avec le Collectif des étudiants africains en Algérie «Initiative Agenda 2063», cette rencontre a été placée sous le thème: «Partenariat société civile public-privé pour l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable».

Cette conférence intervient dans un contexte particulier où l'Afrique fait face à de nombreux défis que sont la lutte contre la pauvreté, le chômage, les inégalités sociales, le réchauffement climatique, les migrations irrégulières et la fuite des élites et des capitaux. Ces assises ont été marquées par la présence de représen-



tants des ONG africaines membres de l'Ecosoc, de nombreux acteurs de la société civile africaine, des membres de la communauté scientifique, académique et universitaire, des représentants des institutions gouvernementales et les organisations internationales et régionales. L'UA, à travers son Centre d'études et de recherches sur le terrorisme

(CAERT), a été aussi associée à cet événement durant lequel des experts de l'organisation ont abordé la question de la lutte contre les mouvements de radicalisation et de violence qui touchent certains pays africains. Des opérateurs économiques africains issus des secteurs publics et privés ont été également conviés à cette conférence.

CONFÉRENCE D'ALGER : Des mesures africaines pour lutter contre l'immigration irrégulière

Les participants à la 2ème conférence internationale des ONG africaines membres de l'Ecosoc des Nations unies ont plaidé hier à Alger pour la création de conditions politiques et sociales permettant de lutter, notamment contre la migration irrégulière, la fuite des compétences ainsi que des capitaux. A l'issue des travaux de ces assises, ayant réuni durant trois jours près de 300 participants venant d'une trentaine de pays africains, les membres du Parlement africain de la société civile ont souligné dans un document portant les conclusions de la conférence, à la création de conditions politiques et sociales permettant de lutter notamment contre la migration clandestine, la fuite des compétences et des capitaux. Pour ce faire, les participants ont recommandé «l'encouragement des investissements ciblés, destinés au développement et la création d'emploi, l'innovation et l'industrialisation inclusive durable, au profit des jeunes et femmes». Renouveau leur attachement à l'Union africaine (UA) considérée comme

«l'incarnation de l'idéal de la société civile et le socle de la solidarité», les participants à la conférence d'Alger ont convenu d'agir ensemble en tant que force de proposition et de partenaire incontournable dans l'édification de l'Afrique. Ils se sont également engagés à «participer activement à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et de s'investir totalement et sans relâche au renforcement des liens d'amitié et de solidarité entre les acteurs de la société civile africaine». Dans leur document, les participants ont, en outre, souligné la nécessité d'associer de «manière effective» la société civile africaine dans le processus de prise de toutes décisions engageant l'avenir de l'Afrique, insistant sur la création d'un fonds d'assistance et de promotion des actions de développements menées par les ONG africaines. Les acteurs de la société civile africaine ont, par ailleurs, évoqué la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation, l'industrialisation pour, ont-ils estimé, «jeter les bases d'un développement pérenne de l'Afrique. Par ail-

leurs, les participants à la conférence d'Alger ont exprimé dans une motion leurs remerciements à l'Algérie et au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour les conditions mises en place en vue de la réussite de cet événement continental. Le Parlement africain de la société civile a également la société civile algérienne, particulièrement l'Association nationale des échanges entre jeunes (ANEJ) pour tous les efforts consentis et la mobilisation déployée pour la tenue des assises d'Alger.

Rendant hommage au président Abdelaziz Bouteflika, qui a su traduire, en «actes des aspirations des peuples d'Afrique», les membres du Parlement africain de la société civile ont, pour leur part, affirmé que «l'Algérie restera un symbole de courage et de dignité», insistant, dans le même ordre d'idées, que l'Algérie constitue «une terre d'accueil et d'inspiration aux nobles idéaux de l'humanité, de libération et d'indépendance».

M. KACIMI : L'Algérie pour une «solution globale»

Le directeur du centre des opérations chargé du dossier de la migration au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Hassan Kacimi, a réitéré, hier à Alger, la position de l'Algérie de «réfuge catégorique» de la proposition de l'Union européenne pour la création de plateformes migratoires, affirmant que le phénomène de la migration clandestine exige une «solution globale». S'exprimant en marge de la troisième et dernière journée des travaux de la conférence sous le thème: «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire», M. Kacimi a indiqué que la proposition européenne de créer des plateformes de migrants dans les pays nord-africains n'est pas une «vision acceptable», ajoutant que l'Algérie avait fait des propositions visant à prendre en charge le phénomène dans le cadre d'une «solution globale» impliquant deux projets de «développements, de création d'emploi et de fixation des populations des pays africains». Rappelant que le ministère des Af-

aires étrangères avait déjà exprimé la position officielle de l'Algérie à ce sujet, M. Kacimi a affirmé que «la résolution de la crise migratoire ne peut être basée uniquement sur l'adoption de mesures sécuritaires». «L'Algérie est entraînée de déployer d'importants efforts dans ce cadre de la coopération avec les pays africains et de la région pour aider au règlement de cette crise en tenant compte des spécificités, du respect des droits de l'Homme et des conventions internationales», a soutenu M. Kacimi. Il a, dans le même contexte, ajouté que l'Algérie «fait face à d'importants flux de migrants, notamment au niveau des frontières sud du pays».

Faire face ensemble aux défis majeurs

Auparavant, le même responsable a indiqué dans une intervention, lors de la séance plénière, que la création d'un espace africain de libre circulation des personnes est une «ambition légitime», précisant toutefois que les Etats africains doivent d'abord préparer le

terrain et faire face à des «défis majeurs» pour concrétiser cet objectif.

M. Kacimi a affirmé dans ce contexte que la création d'un espace africain de libre circulation des personnes est une «exigence» qui nécessite de garantir, entre autres, la sécurité des Etats et des personnes et de leurs biens, expliquant que «les Etats européens avaient mis près de 70 ans pour mettre en place l'espace Schengen, sans que les frontières ne disparaissent totalement». Evoquant les «défis majeurs» auxquels devront faire face les Etats africains pour la «dématisation des frontières», le responsable du ministère de l'Intérieur a cité la «détresse hydrique» dans les pays du Sahel, où vivent, a-t-il relevé, 30 millions de personnes, qui sont confrontés constamment à la sécheresse. «Quatre pays africains, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Niger vivent autour du Lac du Tchad. Si le Lac s'assèche un jour, nous serions amenés à assister à un exode, vers le Nord de l'Afrique, de 20 mil-

lions de personnes», a alerté l'intervenant. Parmi les autres défis qui devront être également surmontés par les pays africains, M. Kacimi a insisté sur la prise en charge de la «détresse alimentaire» et les «maladies tropicales», tels que le paludisme et l'Ebola, estimant que l'Afrique dispose de «la volonté et de moyens pour y faire face».

L'autre préoccupation qui implique, selon lui, une coordination et une préparation entre les Etats africains est celle de la lutte contre la «criminalité transfrontalière», qui fragilise et porte atteinte à la souveraineté de ces pays, a-t-il mentionné.

«Nous sommes face à des entreprises criminelles spécialisées qui utilisent des moyens technologiques et qui tirent des revenus de leurs activités criminelles parfois plus importants que ceux de certains Etats du continent», a-t-il argumenté, soutenant que l'Algérie dispose d'une stratégie, à même de contribuer au développement dans les pays frontaliers.

UNESCO-ALGÉRIE-SAHARA "Les savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras" examinés mardi prochain par l'Unes

Le dossier des «Savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras» du Touat-Tidikelt (Grand sud algérien) sera examiné mardi prochain à Port-Louis (Ile Maurice) dans le cadre de la réunion annuelle du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à apprpris mercredi l'APS auprès de l'Unesco.

Le comité, dont les travaux seront ouverts par la DG de l'Unesco Audrey Azoulay, se prononcera, a-t-on précisé, sur sept demandes d'inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, dont le dossier algérien, ainsi que 40 demandes d'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le système des mesureurs d'eau (kiyaline el-ma), répandu dans les wilaya d'Adrar et de Tamanrasset, date de plusieurs siècles montre aujourd'hui des signes de recul dû essentiellement à l'abaissement du niveau de la nappe obligeant à recourir à des sondages et pompes profonds.

Dans une correspondance datée du 31 mars 2016, adressée au DG du Centre nationale de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger (CNRPAH), le directeur de la culture de la wilaya d'Adrar a indiqué que ce système «ingénieux et pluriséculaire» qui fait partie de l'identité des populations sahariennes en général et de celles de la wilaya d'Adrar en particulier, est composé de «savoirs, de savoir-faire et de rituels renfermant de nombreux éléments du patrimoine immatériel transmis de génération en génération et allant dans le sens d'une gestion écologique des ressources de la nature et d'une exploitation rationnelle de la rareté de l'eau».

Il est recommandé, à cet effet, de sauvegarder,

protéger et revivifier ce système qui comprend le creusement des foggara avec des puits et des galeries les reliant, le partage de l'eau selon des modes de calculs connus et maîtrisés par la corporation des mesureurs d'eau (kiyalin el-ma) et l'irrigation des multiples jardins des palmeraies du sud de l'Algérie.

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco est composé des représentants de 24 Etats parties à

la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003). Il se réunit une fois par an et assure le suivi de la mise en œuvre de cet instrument juridique ratifié par 178 Etats. Le dossier algérien figure parmi la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. Cette liste, qui recense les éléments du patrimoine vivant dont la pérennité est menacée, compte à ce jour 52 éléments inscrits



et permet aux Etats parties à la Convention de mobiliser la coopération et l'assistance internationales nécessaires pour renforcer la transmission de ces pratiques culturelles en accord avec les communautés concernées.

Les mesureurs d'eau (kiyaline el-ma) du Sud algérien, maîtres d'un savoir transmis de génération en génération

La mesure de l'eau, un métier assuré par des mesureurs (kiyaline), est un savoir-faire transmis de génération en génération dans des régions du grand sud algérien où la source de vie est une denrée précieuse. Dans ce métier de mesureurs d'eau, il y a d'abord les «foggaras», un système d'irrigation d'eau, qui sont formées suite à un creusement de puits jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur reliés par un canal souterrain permettant la circulation de l'eau.

Une fois arrivée à l'air libre, l'eau est mesurée par les «kiyaline el-ma» pour que chaque propriétaire de terre reçoive sa part d'eau en fonction du travail consenti pour le creusement et/ou l'entretien de cette «foggara». Enfin, l'eau est conduite dans des rigoles appelées «Séguias» qui les dirigent vers les jardins. Les mesureurs d'eau, appelées également «Séguia», calculent le volume d'eau de la «foggara», les parts d'eau de chaque propriétaire, percent les peignes réparateurs d'ouvertures qui laissent passer le volume d'eau de chacun et renouvelent de ces opérations autant de fois qu'il est nécessaire durant l'année en

fonction des différentes transactions sur l'eau: achat, vente, échange, partage entre ayants-droit lors d'héritages, etc. Les calculs sont faits sur la base de données transmises de génération en génération, qui peuvent être à tout moment mises à jour, par un maître mesureur à ses apprentis. L'unité de mesure est la «Habba» qui correspond à un certain volume d'eau (une goutte). Les principales sous-mesures sont le «Qirat» (1/24ème de habba) et le «Qirrat al-Qirat» (1/24ème de qirat).

L'inscription par l'Algérie de ce savoir-faire dans le patrimoine culturel immatériel mondial vise deux objectifs: reconnaître le savoir et le savoir-faire des mesureurs d'eau, le consigner dans des écrits ou encore dans des films documentaires (sortes d'archives audiovisuelles), et mener des actions en vue de les transmettre aux jeunes générations. Le dossier des «Savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras» du Touat-Tidikelt sera examiné mardi prochain à Port-Louis (Ile Maurice) dans le cadre de la réunion annuelle du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, rappelle-t-on.

ALGÉRIE-QATAR Les perspectives de coopération industrielle et minière au centre d'un entretien entre Yousfi et l'ambassadeur du Qatar

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur du Qatar, Ibrahim Bin Abdulaziz Al-Sahlawi avec lequel il a évoqué les perspectives de la coopération industrielle et minière entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, les deux parties ont mis l'accent sur «la nécessité de renforcer et de développer le partenariat industriel entre l'Algérie et le Qatar, d'autant que les domaines de coopération bilatérale dans ce domaine sont larges et diversifiés», selon la même source. M. Yousfi a salué les relations algéro-qataris dans le domaine de la coopération industrielle, mettant en exergue les projets bilatéraux réussis, à l'instar du projet de sidérurgie de Bellara à Jijel. A cette occasion, M. Yousfi a exprimé la disposition de l'Algérie à coopérer avec le Qatar dans tous les domaines industriels, particulièrement dans celui des industries chimiques et minières. De son côté, l'ambassadeur du Qatar, a exprimé la disposition de son pays à toutes formes de coopération avec l'Algérie et sa volonté de créer de nouveaux partenariats dans les domaines industriel et minier, conclut la même source.

ALGÉRIE-TURQUIE Ain Témouchent : la statue de Baba Arroudj évoque la mémoire commune algéro-turque (ministre)

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a estimé que la statue du chef ottoman Baba Arroudj, inaugurée mardi dans la wilaya d'Ain Témouchent, est «une documentation de la mémoire commune algéro-turque». Président la cérémonie d'inauguration de cette oeuvre en compagnie de l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mehmet Buruy, le ministre a souligné que cette occasion est un moment historique d'évocation d'un chef de la résistance contre l'occupation espagnole en Algérie. Baba Arroudj avec son frère Kheireddine, durant plusieurs années, rappelant qu'Ain Témouchent, qui préserve jalousement et profondément sa mémoire, a été le théâtre de son dernier combat contre l'occupant espagnol qui tentait d'humilier les Algériens. «Cinq siècles après la mort de Baba Arroudj, tombé au champ d'honneur en 1518, nous rendons hommage aujourd'hui à cette personnalité avec nos amis turcs. C'est notre responsabilité vis-à-vis de l'histoire et cette initiative est une documentation de la mémoire partagée entre l'Algérie et la Turquie», a souligné Azzeddine Mihoubi. «Il a été procédé également à Béjaïa à la commémoration du 500e anniversaire de l'arrivée des frères Kheireddine et Baba Arroudj en présence de la marine algérienne et, nous enregistrons, aujourd'hui aussi, la présence symbolique de la marine algérienne et de la Turquie à travers le navire baptisé au nom de Baba Arroudj», a-t-il ajouté. «L'histoire à une grande valeur chez les peuples, surtout pour les peuples qui ont combattu et payé de leur sang la liberté. Le peuple algérien œuvre à documenter son histoire et toutes ses étapes sans exception, de la préhistoire à ce jour, à chaque occasion qui se présente, soit par son écriture ou par la créativité en réalisant des films, des livres ou des statues témoins de l'histoire» de ce peuple, a déclaré le ministre. «Nous oeuvrons toujours dans ce sens suivant les orientations du Président de la République qui insiste toujours sur l'intérêt à accorder à l'histoire, à sa transmission aux générations dans toutes ses formes et ses contenus», a-t-il ajouté.

Le ministre a félicité, à cette occasion, la wilaya d'Ain Témouchent, devenue aujourd'hui un pôle culturel et touristique important avec cette statue historique. Il a également remercié l'entreprise de coopération turque «Tika» qui a concrétisé plusieurs projets culturels et du patrimoine en Algérie, ainsi que l'artiste algérien qui a excellé dans la réalisation de cette statue avec une haute technicité et maîtrise des dimensions et de la concrétisation de l'idée. Pour sa part, l'ambassadeur de la Turquie en Algérie, Mehmet Buruy, a exprimé sa satisfaction quant à l'inauguration de cette stèle commémorative, déclarant que les relations amicales entre les peuples turc et algérien datent de 500 ans avant l'arrivée de Baba Arroudj qui fut un marin courageux, tombé au champ d'honneur en Algérie. A noter que la réalisation de cette statue historique par l'artiste Salim Minabi, aidé par son père, a duré 5 mois. Elle a été concrétisée au niveau du carrefour «Lalla Maghnia», dans la commune de Chaâbat L'ham, non loin de l'entrée-est de la ville d'Ain Témouchent. Cette stèle immortalise des hauts faits du chef de la résistance contre l'occupation espagnole en Algérie, Baba Arroudj (1474-1518), tombé au champ d'honneur dans ce site.

APS

ALGÉRIE-NIGER

Le Niger intéressé par les infrastructures routières réalisées par l'Algérie

Le ministre nigérien de l'Équipement, Abdoulaye Kadi, a déclaré, hier à Médéa, que les avancées réalisées par l'Algérie en matière d'infrastructures routières «encourage notre pays à suivre cet exemple», exprimant le souhait de «tirer profit de l'expertise des grandes entreprises algériennes» dans le domaine des travaux publics.

S'exprimant en marge de la visite sur le chantier de réalisation du projet de modernisation de l'axe Chiffa-Berrouaghia, le ministre nigérien a qualifié d'«envergure» les travaux menés dans le cadre de ce projet routier structurant qui relie les régions nord du pays à celles dans le sud algérien, tout en af-

firmant que les grands ouvrages d'art réalisés le longs de ce tronçon «sont loin d'être de simples ouvrages, mais d'une envergure qui témoigne du bon qualité qu'a atteint le secteur des travaux publics en Algérie».

«L'avance qu'enregistre la partie algérienne dans la concrétisation du projet de transsaharienne nous incite et nous encourage à entamer, le plutôt possible, la réalisation du tronçon qui traverse le territoire du Niger», a affirmé Abdoulaye Kadi, lors de son déplacement sur le chantier du projet de modernisation de l'axe Chiffa-Berrouaghia.

Saluant les efforts accomplis par le groupement

d'entreprises engagées sur ce chantier, le ministre nigérien a fait part de son souhait de «bénéficier du savoir-faire de ces entreprises» pour la réalisation de projets routiers au Niger.

Le ministre nigérien de l'Équipement s'était rendu, dans la matinée, sur le site abritant les deux tunnels, en phase d'achèvement, qui font la jonction entre Sid-Madani, commune de la Chiffa (Blida), et la localité d'El-Hamдания (Médéa), puis emprunté l'imposant viaduc qui surplombe Oued Chiffa, qui sera opérationnel dans quelques semaines, avant de marquer des haltes au niveau des échangeurs d'El-Hamдания, Médéa-nord et Ouzera, en cours de réalisation.

Un exposé détaillé sur ce projet routier structurant, qui constitue un segment important de l'autoroute qui relie les régions du nord du pays à celles dans le sud, a été présenté au ministre nigérien qui pu constater l'effort colossal consenti par l'Algérie dans le cadre de la modernisation de son réseau routier national.

Le ministre nigérien avait entamé, pour rappel, une visite en Algérie dans le cadre des échanges de coopération et de partenariat avec le ministère des Travaux publics et des Transports, notamment le projet de la route transsaharienne.

AIN DEFLA
3^È SESSION ORDINAIRE DE
L'APW

«Le budget primaire, le secteur du transport et la rentrée scolaire en question»

Après avoir écouté quelques versets du Saint Coran et l'hymne national, c'est au président de l'APW, d'ouvrir les travaux, lequel avant de donner le coup d'envoi officiel des travaux de cette 3^{ème} session ordinaire, a souhaité le bienvenu aux présents et a fait un tour d'horizon sur les activités menées par les différentes commissions de l'APW. De son côté, le chef de l'exécutif a lui aussi souhaité la bienvenue aux présents et a encouragé les élus en les exhortant d'être à la hauteur des missions assignées. Après avoir adopté l'ordre du jour, à savoir le budget primaire, la situation du secteur du transport et les chiffres sur la rentrée scolaire et l'enseignement supérieur, ainsi que les opérations du moisson-battage et labours-semailles, par les membres de l'APW, la parole fut donnée au directeur de wilaya du transport Mr Fethi Abderahmane qui a donné un aperçu de son secteur, notamment les différents nouveaux projets déjà lancés et d'autres qui seront bientôt lancés. D'autres dossiers variés ont été étalés et approuvés par les membres d'APW de la wilaya, en présence quelques membres de la société civile.

Salim Ben

JOURNÉE AFRICAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : «Tout le monde est concerné !!!»

A l'occasion de la journée africaine de sécurité routière, qui coïncide avec le 18 novembre de chaque année, la direction du transport de la wilaya d'Ain Defla a organisé une journée de formation et de sensibilisation aux profits des conducteurs et tous les usagers de la route. Cette journée africaine de la sécurité routière a été célébrée sous le thème «Routes sûres, pour le développement durable de l'Afrique» sous la gestion du directeur du transport Mr Abderahmane Fethi, qui nous a parlé sur les différentes opérations de formation et de sensibilisation effectuées par les services de la direction tout au long de l'année, vu le nombre important des accidents signalés à travers les routes qui affectent des personnes, des familles entières. «Nous célébrons cette journée de la sécurité routière, pour faire apprendre beaucoup plus à nos enfants les dangers de ce fléau et sensibiliser nos conducteurs via des sessions de formations lancées par nos soins au niveau du centre «one company», «Ainsi qu'une ville de la sécurité routière a été implantée au niveau de la placette du chef lieu de la wilaya, en présence de plusieurs élèves et enfants. «Des manouvres des motos de type A2, ont été organisées par les responsables des coopératives de transport, urbains et suburbains, aux profits des jeunes pour les encourager d'avoir un permis de conduire et renouveler une fois encore leur engagement dans l'observation de la sûreté pour une meilleure sécurité routière». Ajoute Mr Fethi. Au niveau de la radio locale une émission spéciale a été programmée sous le slogan «votre niveau est haussé» en présence de tous les partenaires, les syndicats et les concernés de la sécurité routière. Des attestations de participation et des récompenses symbolique ont été offertes à tous les participants.

Des sensibilisations ont été effectuées, mais peut-être que cela n'est pas assez choquant pour que les chauffeurs et transporteurs continuent à faire semblant de ne pas connaître ces règles pratiques de sécurité. Enfin, les piétons eux aussi ont leur part de responsabilité. En somme, tout le monde est concerné par la sécurité routière. Cette célébration entre dans le cadre de la politique de lutte contre l'insécurité routière des Nations Unies (2010 – 2020), et suivant la politique du gouvernement.

S. B.

RETARD DANS LA RÉALISATION DES PROJETS : 380 opérateurs mis en demeure à Mascara

Pas moins de 380 opérateurs accusant un retard dans la réalisation de leurs projets d'investissement ont été destinataires de mises en demeure depuis le début de l'année en cours à Mascara, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

«Les mises en demeure ont pour objectif de rappeler les opérateurs à leurs obligations contractuelles», a-t-on précisé de même source, expliquant que «les concernés ont déjà bénéficié d'assiettes foncières implantées dans des zones industrielles (ZI), des zones d'activités (ZA) et dans le parc industriel d'Oggaz».

Les destinataires de ces lettres d'injonction sont tenus de procéder «au lancement et à l'achèvement des travaux de réalisation des projets, conformément au cahier des charges qu'ils ont signé auprès du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régula-

tion du foncier (Calpiref)», a-t-on signalé.

Le non-respect des engagements pris peut amener à «la résiliation des contrats, au retrait du foncier attribué et à l'annulation des avantages fiscaux spécifiques à la promotion de l'investissement», a-t-on prévenu. En vertu d'un décret de wilaya, il a été déjà procédé, selon la même source, à la résiliation de 87 contrats et à la récupération d'une superficie foncière de quelque 25 hectares initialement réservés à ces projets qui n'ont jamais vu le jour. Il est attendu, en outre, le traitement par la justice de 65 affaires en raison de l'obtention, par les justiciables



concernés, d'actes de propriété foncière.

La wilaya de Mascara abrite trois zones industrielles (chef-

lieu, Sig et Mohammadia), 14 zones d'activités totalisant 113 hectares et un parc industriel de 98,5 hectares à Oggaz.

CONSTANTINE : Le savant et penseur Mohamed Salah Essidik distingué

Le savant spécialisé dans le Fiqh (jurisprudence islamique) et penseur algérien, Mohamed Salah Essidik, a été distingué mardi à Constantine en reconnaissance de ses services pour la patrie et pour la religion au cours d'une cérémonie tenue après la prière du Maghreb à la mosquée Emir Abdelkader.

En marge de cette cérémonie, l'imam de cette mosquée Youcef Allel a indiqué à l'APS, que cette initiative qui a eu lieu en marge de la célébration du Mawlid Ennabaoui vise «à faire connaître un des savants et oulémas algériens enfantés par l'Algérie peu connu en dépit de ses immenses contributions au service de la patrie, de la religion et de la langue arabe».

Initiée par l'association religieuse de la mosquée Emir Abdelkader de concert avec la direction des affaires religieuses, la cérémonie a donné lieu à une allocution

de l'historien Arezki Ferrad sur le cheikh Essidik et à une exposition des œuvres du cheikh Essidik tenue au hall de la mosquée.

Prenant la parole, Cheikh Mohamed-Salah Essidik (93 ans) est revenu sur son expérience dans la vie et les grands moments qu'il a vécu notamment sa rencontre avec le réformateur Abdelhamid Benbadis et son militantisme durant la Guerre de libération incitant les jeunes «à l'amour de leurs pays et à l'attachement aux constantes nationales».

Né en 1925 au village Abizar de la commune de Timizart (wilaya de Tizi Ouzou), Essidik a eu pour premier enseignant son père le cheikh Bachir Ait Seddik avant de poursuivre ses études à Alger puis en 1946 à Tunis pour terminer ses études à l'université Al Zaytouna en 1951.

De retour au pays, il enseigne à la

zaouïa du cheikh Abderrahmane El-Ilouli et publie plusieurs articles avant de rejoindre la Révolution dès son déclenchement. Il a notamment travaillé à la radio Sawt Ethaoura El Djaïria (Voix de la révolution algérienne) qui émettait de Tripoli (Libye) depuis le 1er janvier 1958 jusqu'à l'indépendance.

Il a présenté plusieurs programmes à la télévision et à la radio nationales et a publié des articles dans 36 revues nationales et étrangères. Il est également l'auteur de plus 130 ouvrages dont «Maqassid El Coran» (Visées du coran), El Djazair bayn el-madhi ou el-hadhir (l'Algérie, hier et aujourd'hui), El Djazair haled et tahadi oua essomoud (l'Algérie, pays du défi et de la résistance) et Alamiyat el-islam ou akhlaqiyat rassoulih (L'universalité de l'islam et la morale de son prophète).

MOSTAGANEM: «Dara Tbouchir» pour célébrer le mawlid Ennabaoui

La «Dara Tbouchir» (cortège) célébrant le Mawlid Ennabaoui a été organisée mardi soir à travers les artères de la ville de Mostaganem. La procession annuelle de louanges aux prophètes (QSSL) s'est ébranlée de la place de l'indépendance au centre-ville passant par le boulevard Benayad Bendehiba, la place 1er novembre, rue Layachi Abdokrim, rue Cheikh Bendine, rue Bensayah Salah, rue Mohamed Khemisti et retour à la place de l'indépendance. Les participants ont retenti, lors de ce cortège traditionnel pédestre, des louanges «El Bachir Ennadhira ya Siradj El mounir Sidna Mohamed (QSSL)», «Talaat El Badr Alaina» et autres madihs. Cette manifestation a été clôturée par une récitation collective de la Fatiha

et de prières. Cette «Dara» a vu la participation de mouridine (disciples) de la zaouïa Alaouia Chadlia Derkaouia de Mostaganem et de la zaouïa Kadiria de Sirat, d'éléments du faoujd «El Falah» des Scouts musulmans algériens (SMA) et des citoyens. Cette manifestation entre dans le cadre du programme culturel et artistique de célébration du Mawlid Ennabaoui charif qui dure une semaine portant sur des activités dont une cérémonie d'annonce des trois lauréats du «prix Sidi Lakhdar Benkhalouf» de poésie melhoun dans sa deuxième édition et deux soirées d'animation au théâtre régional «Djillali Benabdellhalim» et à la bibliothèque principale de lecture publique «Moulay Belhamissi», selon les organisateurs.

MILA: Distribution de 450 logements publics locatifs en fin d'année

Plus de 450 logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la wilaya de Mila en décembre prochain à l'occasion de la commémoration des événements du 11 décembre 1960, a indiqué mardi le directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Youcef Laâouar. Ces logements dont les travaux de réalisation de réseaux divers ont été parachevés concernent les localités de Teleghma, au Sud du

chef lieu de wilaya, avec 233 unités LPL, celle de Zeghaia avec 140 logements et Sidi Meroouane, où 80 LPL sont prêts à l'attribution, a précisé à l'APS, le même responsable. D'autres quotas de logements, tous segments confondus, seront également attribués dans le cadre de la même occasion, a annoncé le wali Mohamed Amier lors des récentes sorties de travail et d'inspection des chantiers d'habitat.

SOUK AHRAS : 315 millions DA pour l'acquisition d'équipements de nettoyage

L'entreprise publique de nettoyage et d'amélioration urbaine de la wilaya de Souk Ahras vient de bénéficier d'une enveloppe financière estimée à 315 millions DA pour l'acquisition d'équipements de nettoyage, a indiqué mardi le directeur de cet établissement, Mohamed Amine Bensoultane.

Ce budget d'investissement, alloué dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, permet l'amélioration de la gestion de l'environnement urbain à travers les 26 communes de cette wilaya frontalière, a précisé à l'APS le même responsable.

Créé en juin 2018, l'entreprise publique de nettoyage et d'amélioration urbaine est chargée de la collecte des ordures ménagères à travers l'ensemble des quartiers des communes de la wilaya. Cette enveloppe financière sera mobilisée pour l'acquisition de 20 camions benne-tasseuse, deux camions benne grue, quatre autres camions de ramassage des déchets recyclables et trois poids lourds réservés aux déchets solides, en plus de l'acquisition de 20 bacs à ordures de grand volume (7 m3) et de 650 bacs de 110 litres, a indiqué la même source.

Les déchets ménagers collectés par cet établissement sont évacués vers le centre d'enfouissement technique (CET) de la cité Beral Salah, sis au chef lieu de wilaya, tandis que les déchets solides sont transférés vers des «décharges autorisées», a-t-on détaillé de même source. Dans l'objectif d'assurer «plus d'efficacité», une vaste opération de mise à niveau et d'aménagement du parc de l'entreprise, implanté à la cité Sekansa, sera «prochainement lancée», a indiqué la même source.

CHLEF :

Promotion de la lutte biologique pour la protection des végétaux... alternative aux pesticides

La Station régionale de la protection des végétaux de Chlef aspire au développement de moyens de lutte propres contre les maladies et parasites nuisibles aux récoltes agricoles, parallèlement à l'incitation des agriculteurs à l'usage rationnel des pesticides.

«Nous avons réalisé une importante avancée dans ce domaine», s'est félicité le directeur de cet organisme, Boualem Mekhaneq, citant, à titre indicatif, la mise au point de deux programmes de lutte contre les mineuses (parasites) des agrumes et de la tomate aux fins, a-t-il expliqué, de «réduire l'usage des pesticides et d'encourager les agriculteurs à exploiter des moyens propres et amis de l'environnement, tout en préservant la santé humaine».

Le responsable s'est réjoui du fait que les agriculteurs «soient de plus en plus convaincus de l'intérêt de l'usage de la lutte biologique pour leurs récoltes, comparativement aux pesticides». Il a fait part, dans ce sens, de lâchers d'auxiliaires contre la mineuse de la tomate, réalisés dans nombre de serres de la région. Parallèlement à ces lâchers d'auxiliaires (organismes vivants considérés comme des prédateurs ou concurrents aux parasites nuisibles aux récoltes ou aux végétaux), M. Mekhaneq a signalé l'organisation de campagnes d'information sur le bien fondé des méthodes de prévention et de traitement naturelles des végétaux et récoltes, outre la bonne préparation de la terre et la sélection de semences résistantes aux maladies. Chaque année, la station de Chlef effectue un nombre de lâchers, a indiqué, de son côté, Ali Arrous, agronome chargé du développement du programme de lutte biologique, faisant cas pour cette année de 15 opérations, pour un lâcher global de 4000 auxiliaires contre la mineuse de la tomate, dans nombre de serres de la région. Le lâcher de ces organismes,

multipliés en grand nombre dans des bio-fabriques de la station de Chlef, est généralement effectué une fois par an, durant les mois d'avril et de mai, a-t-il informé, précisant que le programme en question a été axé, dans une première étape, sur deux types d'auxiliaires pour faire face aux mineuses des agrumes et de la tomate, considérées comme les maladies végétales les plus répandues dans la wilaya. Dans les prochains jours, il s'agira, a ajouté M. Arrous, de développer d'autres types d'auxiliaires pour lutter contre nombre de maladies végétales récemment apparues dans la région, à l'instar des cochenilles des agrumes, la mouche méditerranéenne des fruits et le ver de pomme.

A noter l'existence de trois méthodes de lutte biologique. La première représentée par la lutte biologique par l'utilisation des prédateurs, qui tuent leur proie pour satisfaire leurs besoins nutritifs, tandis que la deuxième méthode de lutte biologique utilise des parasitoïdes, soit des insectes entomophages qui, pour compléter leur cycle de vie, tuent leur hôte.

Quant à la 3ème méthode de lutte biologique, elle met à profit les bactéries, qui infectent les insectes par leur tube digestif, sans pour autant constituer un danger ni pour les végétaux, l'homme ou les animaux.

Une lutte biologique comme alternative aux insecticides

«Le traitement biologique des végétaux est une alternative inélectable, inscrite au titre d'un développement durable, garant de l'équilibre environnemental et de la santé hu-



maine», a estimé, pour sa part, le président de l'association des producteurs de la tomate industrielle, Mohamed Benyamina.

Il a souligné l'impératif de l'ancrage de cette pratique (lutte biologique) chez les agriculteurs, qui sont majoritaires à préférer l'usage d'un seul pesticide pour le traitement de nombreuses maladies, au lieu d'utiliser un prédateur vivant pour chaque maladie. Sachant que les «récoltes traitées biologiquement sont de bien meilleure qualité que celles traitées aux pesticides», a-t-il assuré.

M. Benyamina a lancé un appel aux responsables de la Station régionale de la protection des végétaux, au même titre qu'à tous les acteurs du secteur agricole local, en vue de l'organisation d'avantage de manifestations susceptibles de «rapprocher l'agriculteur de cette technique d'avenir, qui a commencé à faire son chemin parmi eux, parallèlement à l'usage rationnel des pesticides». Amar fait partie des agriculteurs de la wilaya ayant expérimenté cette technique biologique, durant cette année 2018. Il a assuré à l'APS que cette opération a induit,

chez lui, «une baisse dans l'usage des traitements chimiques», tout en prévoyant une récolte de tomate de «meilleure qualité pour cette année, comparativement à la campagne précédente».

Cet agriculteur, qui a cité sa «non maîtrise de cette technique» comme étant à l'origine de sa non généralisation à toutes les serres en plastique dont il dispose, a émis son désir et sa volonté de veiller à s'informer sur cette méthode de traitement afin d'arriver, à terme, à «la généraliser à toute son exploitation» et à abandonner totalement les pesticides «nuisibles pour la santé humaine», selon son propre avis. Parallèlement au lancement de la campagne labours-semences à Chlef, une campagne de sensibilisation sur le traitement préventif des récoltes contre la mouche méditerranéenne des fruits a été lancée, par les services de la Station de protection des végétaux, de concert avec les acteurs du secteur agricole local, en direction des agriculteurs appelés, également, à s'inscrire sur les listes leur ouvrant droit au programme de soutien contre le rat des champs, est-il signalé.

DOUANES

Une tentative de transfert illégal de devises déjouée au port de Béjaïa

Les éléments de la brigade navigante des Douanes du Port de Béjaïa ont déjoué mardi une tentative de transfert illégal d'une somme d'argent en devise, a indiqué la Direction régionale des douanes de la wilaya de Sétif.

Les éléments de la brigade navigante du Port de Béjaïa ont saisi une somme d'argent en devise s'élevant à 16.000 USD,

trouvée en possession de trois marins étrangers qui étaient sur le point de la transférer illégalement et en contournement des dispositions de la législation relative aux mouvements des capitaux, précise la Direction régionale des douanes. L'amende infligée par les services des douanes aux contrevenants s'élève à 3.729.600 DA, a conclu la même source.



ORAN :

7.000 jeunes ciblés par les campagnes de sensibilisation sur l'entrepreneuriat

Les campagnes de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et la création de microentreprises ciblent 7.000 jeunes diplômés des centres de formation professionnelle d'Oran, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette opération

vise à inculquer l'esprit d'entreprise aux jeunes des CFPA et à les informer des différents dispositifs de soutien et d'accompagnement leur permettant de créer des micro-entreprises dans divers domaines, a souligné le chef de service formation et partenariat de cette direction.

Lancée dimanche dernier à l'institut national spécialisé en bâtiment, ces campagnes profiteront à tous les stagiaires en fin de formation (différents modes de formation même exerçant en cours du soir, formation destinée à la femme au foyer et rurale), a indiqué Laid Bouzid.

NAÂMA :

Regroupement régional pour tester les capacités d'intervention de la Protection civile

Un regroupement régional pour tester les capacités d'intervention de la protection civile est organisé à partir de mardi à Nâama, a-t-on appris auprès de la Direction de wilaya de ce dispositif.

Cette rencontre de trois jours, qui regroupe des équipes de la protection civile des wilayas de Nâama, d'El Bayadh et de Béchar, prévoit des exercices et des manœuvres pour tester les capacités opérationnelles et la performance des agents en cas de catastrophes naturelles dont les inondations, les incendies et les intempéries, a-t-on indiqué. Ces exercices, programmés dans un site vaste à la sortie-ouest de la ville de Nâama, mobilisent des moyens matériels dont un matériel moderne de communication entre équipes d'intervention, des ambulances équipées, des camions d'extinction et autres moyens de transport, avec la participation de 207 éléments de soutien et de secours de la protection. Ils s'inscrivent dans le cadre du plan d'action de la Direction générale de la protection civile de l'exercice 2018, a-t-on fait savoir.

Des officiers de la protection civile donnent, à cette occasion, des leçons théoriques sur les modalités d'intervention, de repêchage de victimes, de premiers secours et de techniques modernes pour parer aux dégâts et blessures, a souligné le chargé d'information à la Direction de la protection civile de Nâama, le capitaine Medjahed Slimane.

Les exercices pratiqués retenus lors de ce regroupement tendent à tester les capacités d'intervention en cas d'inondations et d'effondrement d'un vieux bâti, mais aussi à jauger l'aptitude des troupes dans la recherche sous les décombres, a-t-on indiqué de même source.

MILA :

Des ateliers éducatifs de recyclage des déchets électriques et électroniques

L'association "Innovation scientifique" de Mila vient de lancer un programme d'ateliers autour du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (RDEE) et leur réutilisation dans des projets scientifiques scolaires, a-t-on appris mardi de son président, Younes Segauï. Un accord a été conclu avec la maison de l'environnement de Mila pour l'application de ce programme destiné, en premier lieu, aux scolarisés, a précisé le même responsable, soulignant qu'une première activité a été organisée samedi dernier dans les locaux de cet établissement public pour souligner l'importance des déchets électroniques et les moyens de tirer profit de leur recyclage, en les réutilisant pour la réalisation de projets scolaires. A la faveur de cette action, les apprenants vont, d'une part, acquérir de nouvelles compétences dans le domaine du RDEE et, d'autre part, bénéficier de la réutilisation des pièces et composants de ces produits en leur offrant une nouvelle vie, a-t-il ajouté. Le président de l'association "Innovation scientifique" a, par ailleurs, fait savoir que des efforts sont déployés avec les responsables du centre de loisirs scientifique de Mila pour l'organisation d'ateliers similaires au profit des adhérents de cet établissement.

TIARET :

Découverte de 85 kg de kif traité dans la broussaille à la forêt de Frenda

Une quantité de 85 kg de kif traité a été découverte, dernièrement, dans la broussaille à la forêt de Frenda (Tiaret), a-t-on appris mardi de la Gendarmerie nationale. Sur la base d'informations, la forêt de Frenda a été ratissée pour retrouver enfin quatre colis d'un poids total de 85 kg de kif traité au milieu dans

la broussaille, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la police, dans une opération combinée, a-t-on indiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour connaître les tenants et aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté.

ETATS-UNIS:

4 personnes tuées dans une fusillade à Chicago

Quatre personnes, dont un policier, ont été tuées dans la fusillade survenue lundi dans un hôpital de Chicago, ont indiqué mardi les autorités locales. Cet incident a aussi coûté la vie à un docteur du Mercy Hospital de Chicago ainsi qu'un résident en pharmacie. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'assaillant, qui entretenait une relation avec une des victimes, l'a criblée de balles après une altercation dans un parking, avant de s'en prendre au personnel de l'hôpital. Le tireur est également décédé lundi, quoique la police n'a pas encore réussi à déterminer s'il s'est donné la mort ou s'il a été neutralisé par la police, a affirmé le chef de la police de Chicago, Eddie T. Johnson.

AUTRICHE

Un avion d'Autrian Airlines obligé d'atterrir en raison de fumée dans le cockpit

Un avion d'Autrian Airlines avec 161 passagers à bord a été contraint d'atterrir peu après son décollage en raison de la présence de fumée dans le cockpit, a indiqué mardi la compagnie autrichienne. L'Airbus A321 à destination de Francfort (Allemagne) venait de décoller de Vienne dimanche quand l'équipage a été incommodé par une forte odeur et de la fumée, qui ont nécessité le recours à des masques à oxygène. L'appareil a pu se poser sans encombre sur son aéroport de départ, a précisé la compagnie, assurant que la sécurité du vol n'avait «à aucun moment été compromise». L'équipage a toutefois fait l'objet d'examens de «routine» à l'hôpital. L'incident a été provoqué par des effluves de produits utilisés pour le nettoyage des réacteurs, a précisé Autrian Airlines dans un communiqué.

TURQUIE:

Un arbre vieux de 2800 ans découvert dans le Sud

Un arbre vieux de 28 siècles de 56 mètres de hauteur a été découvert à Kahramanmaraş, province du sud de la Turquie, a rapporté mardi l'agence de presse turque Anadolu. Il s'agit d'un Taxus, conifère de la famille des Taxacées, aussi appelé «if». Découvert dans le quartier de Koklu du district Andirin, l'arbre mesure 56 mètres de hauteur et 5,4 mètres d'envergure. Son âge a été estimé à 2800 ans par les experts de la direction de la protection de la nature et des parcs nationaux de Kahramanmaraş. L'arbre a immédiatement été intégré dans un programme de protection pour lequel les universités seront impliquées.

CALIFORNIE:

Le bilan de l'incendie monte à 81 morts

Le bilan du «Camp Fire», l'incendie dévastateur le plus meurtrier de l'histoire de la Californie aux Etats-Unis est monté à 81 morts avec la découverte de nouvelles dépouilles, ont annoncé mercredi des responsables dans un nouveau bilan. Un précédent bilan du sinistre faisait état de 77 morts. Le nombre de personnes portées disparues dans l'incendie est passé de 200 à 870, un chiffre qui a évolué ces derniers jours à cause de la confusion entourant la recherche de corps dans la ville de Paradise, en grande partie détruite par les flammes. Ce nombre a culminé samedi à 1 276 et était de 699 lundi.

INONDATIONS EN ARABIE SAOUDITE:

Au moins 35 morts le mois dernier

Au moins 35 personnes ont péri à la suite d'inondations soudaines en Arabie saoudite au cours du mois d'octobre dernier, a annoncé mardi l'autorité de protection civile du royaume. «La ville de La Mecque a enregistré le plus

grand nombre de victimes. Onze personnes y ont trouvé la mort en raison des intempéries», a indiqué la protection civile saoudienne dans un communiqué, repris par l'agence de presse saoudienne SPA. «Au total 4.038 personnes

ont été évacuées en raison des inondations», a ajouté le communiqué cité par l'agence. Selon le document, quelque 2.517 personnes ont été sauvées, tandis que 2.536 autres ont été placées dans des refuges.

INDONÉSIE:

Libération d'une australienne membre d'un gang de trafic d'héroïne

Une Australienne membre du gang de trafiquants d'héroïne dit des "Neuf de Bali" est sortie de prison mercredi après 13 années derrière les barreaux, une affaire à l'origine d'une crise diplomatique entre l'Indonésie et l'Australie, ont rapporté les médias.

Renaee Lawrence, 41 ans, la seule femme de la bande, avait été arrêtée en 2005 au moment où elle tentait de prendre l'avion à l'aéroport international de Bali, destination touristique privilégiée de l'Indonésie.

Elle avait 2,6 kilogrammes d'héroïne dissimulés sur sa personne. Elle avait été condamnée initialement à la perpétuité mais sa peine avait été ramenée à 20 ans de réclusion pour cause de bonne conduite. Entourée par des agents de l'immigration, elle est sortie de la prison de Bangli dans une cohue médiatique vers 17h00 (09h00 GMT) puis s'est enfoncée dans une voiture. Il est vraisemblable qu'elle sera expulsée rapidement. "Nous allons la mettre sur une liste noire qui lui interdira la vie d'aller en Indonésie", a déclaré Agato Simamora, patron des services de l'immigration de Bali.

La police de l'Etat australien de Nouvelle-Galles du Sud a déclaré qu'elle faisait l'objet de deux mandats d'arrêt dans son pays. D'après les médias australiens, elle est recherchée pour une course poursuivie à bord d'un véhicule volé. Les meneurs australiens des Neuf, Andrew Chan et Myuran Sukumaran, avaient été exécutés en 2015. Ces exécutions avaient provoqué une crise diplomatique avec Can-



berra. Le Français Serge Atlaoui, condamné en 2007 à la peine capitale pour trafic de stupéfiants, devait être exécuté en même temps qu'eux mais avait bénéficié d'un sursis. En juin, un autre membre des Neuf, Tan Duc Thanh Nguyen, est mort en prison d'un cancer de l'estomac. Les cinq membres restants purgent des peines de réclusion à perpétuité. L'Indonésie a fait de la lutte contre la drogue l'une de ses priorités.

Sa législation anti-stupéfiants est parmi les plus restrictives du monde. Deux Français purgent actuellement de lourdes peines pour trafic de drogue en Indonésie: Gérard Debetz, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 2011, et Serge Atlaoui. Un autre Français a été arrêté en octobre sur l'île de Lombok, voisine de Bali, avec près de quatre kilogrammes de drogues diverses dans ses bagages.

RUSSIE:

Un homme tué sur le tarmac d'un aéroport par un avion en décollage à Moscou

Un homme a été tué mardi soir sur le tarmac de l'aéroport moscovite de Chermetievo par un avion en train de décoller, ont annoncé hier les forces de l'ordre russes sans expliquer comment la victime s'est retrouvée sur une piste du premier hub aérien de Russie. L'homme de 25 ans a été percuté "par l'une des roues" d'un Boeing 737 qui "l'a mortellement blessé pendant son décollage", a affirmé sur son compte Twitter le

comité d'enquête russe. Les faits ont eu lieu à l'aéroport de Chermetievo, le premier aéroport du pays, vers 20h00 (17h00 GMT) mardi soir. L'avion impliqué, qui appartenait à la compagnie russe Aeroflot, n'a pas interrompu son vol en direction d'Athènes. Dans une vidéo filmée sur place et diffusée sur Twitter, les enquêteurs russes ont affirmé avoir retrouvé des morceaux de la veste de l'individu et de ses lacets. L'am-

bassade d'Arménie en Russie a indiqué que la victime était un citoyen arménien né en 1993. Les raisons pour lesquelles il se trouvait sur le tarmac de l'aéroport ne sont pas connues mais, selon des sources citées par les agences de presse russes, il était en escale à Moscou et arrivait d'Espagne d'où il avait été expulsé. L'homme aurait été escorté par la police jusqu'à sa porte d'embarquement. Il ne serait toutefois pas monté dans

le bus menant à son vol, précisent ces sources.

L'aéroport de Chermetievo n'a pas commenté l'accident. Une source, citée par l'agence Interfax, a affirmé que les services aéroportuaires et la police d'Athènes avaient trouvé des "trous" sur le fuselage de l'avion après son atterrissage. Aeroflot a indiqué que plusieurs vols avaient été retardés après la "fermeture" de l'une des pistes de l'aéroport de Chermetievo.

ESPAGNE:

Un mort et 49 blessés dans le déraillement d'un train près de Barcelone

Une personne a été tuée et 49 blessées dont cinq sérieusement dans le déraillement d'un train régional mardi près de Barcelone (nord-est de l'Espagne), dû à un glissement de terrain après de fortes pluies, selon le dernier bilan des services d'urgence. Un précédent bilan a fait état d'un mort et six blessés. Le train reliait la ville de Manresa à Barcelone, en Catalogne. Deux des six wagons ont déraillé vers 6H15 locales (5H15 GMT) près de Vacarisses, petit village situé à 35 km au nord-ouest de Barcelone, a indiqué sur Twitter le service de protection civile de la région. Sur les 133 personnes à bord, «une personne est morte, cinq ont été blessées sérieusement et transportées par le SAMU, 44 légèrement blessées», toujours selon cette source. Ce déraille-

ment a eu lieu à cause d'un glissement de terrain après les très fortes pluies ayant affecté la zone durant plusieurs jours, a indiqué le gestionnaire du réseau ferroviaire Adif. «Il y a eu un gros coup de frein, certains passagers sont tombés ou ont trébuché, les lumières se sont éteintes», a rapporté Mari Carmen, une victime de l'accident citée par le quotidien La Vanguardia, disant avoir vu ensuite «des pierres sur la voie». Selon cette passagère, les secours sont arrivés très rapidement sur place. Le ministre de l'Équipement, José Luis Abalos, a expliqué à la radio Cadena Ser que les équipements installés dans cette zone pour faire face aux glissements de terrain n'avaient «pas résisté à la chute de roches». Il a annoncé que son ministère mènerait une enquête,

avec des géologues. Des chutes de pierres avaient déjà causé des déraillements dans cette zone en 2009 et 2011 mais sans faire de blessés graves, selon la presse locale.

INDE:

Au moins 7 morts dans un accident de bus dans l'est

Au moins sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans un accident de bus survenu mardi à Cuttack dans l'Etat d'Odisha (est de l'Inde), selon des sources policières. L'accident s'est produit lorsque le bus transportant plus de 35 passagers est tombé dans la rivière Mahanadi à Cuttack, a précisé l'officier de police, Akhileswar Singh. Le bus venant de la ville minière de Talcher était en route vers Cuttack lorsqu'il a rencontré un bûfle sur le pont près de Jagatpur, forçant le conducteur à freiner brusquement, a-t-il indiqué.

COLLOQUE

Lancement de la 6^e enquête nationale sur la population à indicateurs multiples

Le directeur de la population au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Amar Ouali a annoncé, dimanche à Alger, le lancement de la «6^e enquête nationale sur la population à indicateurs multiples (MICS 6)» dont les résultats seront annoncés dans les trois prochains mois.

S'exprimant en marge du colloque national dans le cadre de la législation sur la santé procréative et la politique de la population en Algérie, le responsable a souligné que «le ministère a lancé, ce dimanche, en collaboration avec l'Unicef la 6^e enquête nationale à indicateurs multiples (MICS6) sur la santé de la population» sur un échantillon de 31.000 familles de différentes régions du pays, indiquant que les résultats de l'enquête seront annoncés dans les trois prochains mois.

Concernant la rencontre sur la santé procréative organisée à Alger par l'Association algérienne pour la planification familiale (AAPF), les intervenants, composés de juristes, membres d'associations et des experts de l'agence onusienne ont plaidé pour une santé reproductive s'inscrivant dans le cadre d'«une politique globale» de la population accompagnée d'un arsenal juridique pour faciliter son application sur le terrain.

La représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Algérie, Ouahiba Sekkani a présenté les grandes lignes du fonds dans le cadre de son partenariat avec l'Algérie pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) 2016/2020, notamment les clauses 3 et 5 relatives à la santé.

Le professeur Mohamed Kouidri, sociologue spécialisé en croissance démographique à l'université d'Oran, a passé en revue les principaux développements survenus dans la société algérienne, y compris la santé de la mère et de l'enfant ainsi que le taux de mortalité enregistrés chez les deux catégories depuis l'indépendance jusqu'à



aujourd'hui, qui est passé, chez les enfants, de 140 décès/1000 naissances vivantes à 17 décès/1000 naissances vivantes en 2016.

S'agissant des mères enceintes, le taux de mortalité est passé de 240 cas par an (après 1962) à 57 en 2016. Pour sa part, le représentant du Conseil national économique et social (CNES), Fawzi Amokrane a relevé les déséquilibres constatés entre la croissance démographique et les objectifs d'ordre socio-économique et environnemental recherchés par l'Etat, affirmant, à cet égard, que «la réussite des politiques de développement du pays est tributaire de la réalisation de l'équilibre entre ces deux indicateurs».

Le professeur de droit à l'université de Bouira, Kaci Si Youcef a axé, quant à lui, sa présentation sur une comparaison entre la loi sanitaire de 1985 et la nouvelle loi du 29 juillet 2018, no-

tamment en matière de santé de la mère et de l'enfant, soulignant que la nouvelle loi «n'a prévu aucune disposition pour la santé reproductive».

Afin d'assurer l'aboutissement de la planification familiale en Algérie, notamment après le recensement de plus d'un million de naissances en 2016, les intervenants ont relevé, dans leurs débats, la nécessité de revenir à la politique des années 1980, tout en insistant sur la formation et le renforcement de la prise de conscience en termes d'encouragement de l'espacement des naissances.

Les participants ont appelé, par la même occasion, à «la mise en place d'une stratégie nationale de la population» tenant compte de tous les besoins de la société, notamment l'éducation sexuelle au profit des nouvelles générations en l'accompagnant de cadres juridiques.

SELON L'OMS

La lutte contre la paludisme stagne, 219 millions de cas enregistrés en 2017

La lutte contre le paludisme, l'une des premières causes de mortalité au monde, stagne alors que 219 millions de cas ont été enregistrés en 2017, soit deux millions de plus que l'année précédente, indique l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son rapport publié lundi.

«Même si le financement de la lutte contre la paludisme est relativement stable depuis 2010, les investissements consentis en 2017 sont loin d'atteindre le niveau requis (...) pour réduire de au moins 40% l'incidence du paludisme et la mortalité associée au plan mondial par rapport à 2015», souligne l'organisation.

«Nous devons changer de cap», prévient le directeur-général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. «Nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre deux objectifs», à savoir «réduire de 40% l'incidence du paludisme et la mortalité associée par rapport aux niveaux de 2015», a-t-il précisé.

«Premièrement, certains des pays les plus durement touchés par la paludisme ont rapporté une hausse des cas (...) et deuxièmement le niveau d'investissement dans la lutte contre la paludisme reste inadéquat», poursuit-il.

La plupart des 219 millions de cas de paludisme en 2017, à savoir 200 millions (91%), ont été enregistrés en Afrique, et les dix pays du continent les plus durement touchés par la maladie «auraient enregistré 3,5 millions de cas supplémentaires par rapport à 2016», selon l'OMS. Parmi ces pays figurent la Nigeria, Madagascar, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda.

Le fait qu'«un enfant de moins de cinq ans meurt toutes les deux minutes de cette maladie évitable et guérissable est inacceptable», estime Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'OMS met en cause «l'accès et l'utilisation des interventions et outils antipaludiques essentiels» qui sont «insuffisants». Les investissements dans la recherche ont atteint 588 millions de dollars en 2016, soit 85% des besoins annuels estimés. «Dans 24 des 41 pays où le paludisme sévit le plus, lesquels dépendent en grande partie des financements externes pour lutter contre le paludisme, le niveau moyen de financement disponible par personne à risque a diminué sur la période 2015-2017 par rapport à 2012-2014», souligne l'OMS, qui prévient que «parallèlement, l'émergence continue de la résistance du parasite aux médicaments antipaludiques et la résistance du moustique aux insecticides menacent les progrès futurs».

KENYA

Plus de 30% des cliniques privées à Nairobi ne sont pas autorisées à exercer

Pas moins de 800 cliniques médicales privées sont ouvertes dans la capitale kenyane et offrent des services de manière illégale, a indiqué un rapport du département de la santé, relayé mardi par les médias locaux.

Le comté de la capitale kenyane Nairobi compte à lui seule, 2.315 cliniques privées, dont 800 (soit 34%) sont ouvertes et offrent des services de manière illégale, a annoncé Mme Jesca Omai, coordinatrice de l'inspection clinique du comté de Nairobi, devant le comité des services de santé du parlement.

«Après un programme de cartographie réalisé en août dernier, le département de la santé a découvert que Nairobi comptait 2.315 cliniques privées, dont 1.500 seulement ont reçu des certificats d'inspection et ont été de ce fait autorisées par le département de tutelle à exercer», a affirmé Mme Omai. «Le département de la Santé recherchait normalement les candidatures de personnes souhaitant ouvrir des cliniques dans la capitale, mais ce n'est pas le seul organisme à pouvoir délivrer des licences», a-t-elle noté. «Nous disposons de différents organismes de réglementation dont le principal est le Kenya Medical Practitioners and Dentists Board. Les conseils d'infirmières peuvent également autoriser leurs propres employés», a ajouté la coordinatrice, avant d'assurer que le département de la santé allait fermer les établissements de santé sans licence et augmenter le nombre d'inspections aléatoires et de supervision des établissements à tous les niveaux.

CAC D'ORAN:

De 3 à 4 cas de cancer de la prostate diagnostiqués par mois

Trois (3) à 4 cas de cancer de la prostate sont diagnostiqués chaque mois au niveau du service d'oncologie médicale du centre anti-cancer (CAC) Emir Abdelkader d'Oran, a-t-on appris du responsable de ce service. «Nous diagnostiquons, au niveau du service d'oncologie médicale du centre anti-cancer (CAC) Emir Abdelkader d'Oran, entre 3 et 4 cas de cancers de la prostate par mois», a déclaré à l'APS, Pr Larbaoui Blaha. Ce cancer se place en 4^e position des types de cancers qui affectent les hommes après celui du poumon, le cancer colorectal et de la vessie avec une incidence de 11,8 pour 100.000 habitants en Algérie, alors qu'il ne figurait pas, il y a une quinzaine d'années, dans la liste des 10 cancers qui touchent

l'homme, a-t-il fait savoir, expliquant ce constat par l'évolution des moyens de dépistage précoce et la longévité. Sur ce dernier point, Pr Larbaoui, a averti que dans 15 à 20 ans, ce cancer deviendra «un véritable problème de santé publique si une politique à long terme n'est pas envisagée», prévoyant à une population de plus en plus vieillie.

D'autre part, il a déploré le fait que des patients arrivent à un stade avancé de la maladie présentant des métastases. «A ce stade, nous ne pouvons pas faire grand-chose», a-t-il dit, soulignant que «l'évolution du cancer de la prostate est lente et ses symptômes ne sont pas visibles en début de maladie». «C'est pourquoi, les spécialistes ne recommandent pas le dépistage de masse,

mais un dépistage individuel, soit le prostate spécifique antigène (PSA) pour les hommes de plus de 50 ans, tous les deux ans», a expliqué Pr. Larbaoui.

A ce sujet, il a conseillé aux médecins de faire un toucher rectal pour les patients de plus de 50 ans se présentant à leurs cabinets pour n'importe quelle raison médicale. «Ce geste simple doit être fait pour diagnostiquer à temps le cancer de la prostate et l'idéal serait de faire aussi un prélèvement PSA», a noté le praticien. Les sociétés savantes ainsi que les médias sont interpellés quant à la nécessité de sensibiliser sur l'importance de ce dépistage, d'autant plus qu'il n'existe aucun facteur incriminé dans ce type de cancer en dehors de l'âge, a-t-il ajouté.

CONSTANTINE:

Campagne de sensibilisation sur le diabète en milieu scolaire

La direction de la Santé et de la population de la wilaya de Constantine organise une campagne de sensibilisation sur le diabète en milieu scolaire devant toucher l'ensemble des paliers de l'Education, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Au total, 13 établissements relevant des trois paliers de l'Education sont ciblés par cette campagne de sensibilisation, qui a commencé en

début de semaine, a indiqué le directeur de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Bachir Mentouri, Rabie Oualbani considérant que le milieu scolaire est «le canal plus approprié» pour alerter des dangers et des complications liés à cette maladie.

Ce professionnel de la santé a tenu à souligner qu'au vu de «la propagation rapide du diabète», il est indispensable de rappeler qu'une ali-

mentation saine et équilibrée occupe un rôle fondamental dans la prévention et le traitement de cette pathologie. Partant de ce constat, un équipe constituée de six médecins a pour mission de sensibiliser les élèves et autres stagiaires des centres de formation professionnelle aux bienfaits d'une alimentation saine à base de fruits et de légumes frais, et de leur expliquer les dangers de la mal-

bouffe sur l'organisme, a-t-il révélé.

Il a souligné, à cet effet, le rôle des parents dans le contrôle de l'alimentation de leur progéniture, citant à cette occasion l'exemple du goûter scolaire qui se doit d'être «équilibré et sain». Cette campagne de sensibilisation au diabète en milieu scolaire se poursuivra jusqu'au 27 novembre.

LES EXERCICES : bons pour le cœur et permettraient aussi de préserver son esprit

La pratique d'activités de maintien de la forme cardiovasculaire serait aussi bénéfique pour la santé mentale et les capacités cognitives, selon une étude canadienne.

Les exercices physiques visant à améliorer la santé cardio-vasculaire permettraient également de nous protéger de la diminution de nos capacités cognitives, d'après une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *Neurobiology of Aging* le 20 août dernier.

Des chercheurs de l'Université de Montréal et de l'Institut Universitaire de gériatrie du Montreal Research Centre sont arrivés à cette conclusion après avoir travaillé avec 35 patients. L'échantillon comprenait 31 personnes âgées de 18 à 30, et 54 individus âgés de 55 à 75 ans, dont aucun ne souffrait de troubles physiques ou mentaux pouvant influencer l'étude.

Leur forme physique a alors été mesurée sur une machine d'entraînement déterminant leur apport maximal d'oxygène sur une période de 30 secondes.

Ce sont ensuite leurs capacités cognitives qui ont été évaluées via le test de Stroop, un test scientifique qui consiste à demander à la personne d'identifier la couleur d'un mot, correspondant lui-



même à une couleur. Le patient subi trois IRM : une permettant d'évaluer le flux sanguin dirigé vers le cerveau, une pour mesurer l'activité cérébrale pendant le test Stroop, et une afin d'observer l'état physique de leur artère aorte.

Les participants ont ensuite subi trois IRM : une permettant d'évaluer le flux sanguin dirigé vers le cerveau, une pour mesurer l'activité cérébrale pendant le test Stroop, et une afin d'observer l'état physique de leur artère aorte.

Les résultats ont alors montré un déclin des fonctions exécutives en fonction de l'âge, mais aussi un déclin de l'élasticité aortique et de la santé cardio-vasculaire, ainsi qu'un lien entre santé vasculaire et fonctionnement cérébral. « Nous avons constaté que

les personnes âgées ayant eu une plus grande activité physique et respiratoire, et dont l'aorte était en bon état avaient de meilleurs résultats que les autres lors de tests cognitifs. Nous pensons donc que la préservation de l'élasticité cérébrale peut constituer l'un des mécanismes qui réhabilitent l'exercice physique dans le but de ralentir le vieillissement cognitif » explique Claudine Gauthier, principale auteure de l'étude. « Si l'impact de la forme physique sur le vasculaire cérébral implique peut-être d'autres mécanismes plus complexes, l'ensemble de nos résultats soutient l'hypothèse qu'un mode de vie sain aide à maintenir l'élasticité des artères, empêchant ainsi les dommages cérébrovasculaires, et préservant les capacités cognitives dans la vie future. » conclue la chercheuse.

À noter : cette étude fait écho à deux autres travaux scientifiques insistant sur l'importance du maintien de la santé cognitive et de l'importance de l'activité physique pour prévenir la maladie d'Alzheimer.

SENIOR : Quelques secondes d'exercice physique intense peut tout changer



Les entraînements courts de forte intensité pourraient être un moyen de rester en forme et en bonne santé plus longtemps quand on est âgé. C'est ce que croient des chercheurs écossais.

Qui a dit que les retraités ne pouvaient pas garder une forme de champion ? Une étude écossaise impliquant 12 retraités bat en brèche les préjugés sur la période qui succède à la vie active. Elle montre qu'il est possible de se maintenir en bonne forme physique en pratiquant du "high intensity interval training", un

entraînement en fractionné de haute intensité.

Plutôt que de faire des joggings de 30 minutes, les chercheurs ont demandé aux volontaires âgés de plus de 65 ans de se soumettre à des efforts intenses, en concurrence du vélo, sur une courte période (moins d'une minute) suivis d'une phase de récupération cardiaque. Leur entraînement a été poursuivi deux fois par semaine pendant six semaines.

Les chercheurs de l'Aberystwyth university ont observé les bénéfices de cet entraînement intensif de courte

durée : les hommes ont réduit leur tension artérielle de 9 % et ont augmenté leur capacité à oxygéner leurs muscles. Ils ont également manifesté plus d'entrainement et de dynamisme pour des activités quotidiennes comme des promenades.

Pour le chercheur Dr Babraj, auteur de l'étude, ces résultats apportent une preuve supplémentaire qu'il faut encourager l'activité physique chez les personnes âgées, quand bien même celle-ci se fait sur une courte durée. Cela permettrait de réduire les dépenses de santé liées aux

pathologies qui surviennent à partir d'un certain âge. « Nous avons une population vieillissante et si nous ne les encourageons pas à être actifs, le fardeau économique sera astronomique. Beaucoup de maladies sont associées à un comportement sédentaire, comme le diabète et les maladies cardiovasculaires, poursuit-il, mais si nous pouvons garder les seniors actifs alors nous pouvons diminuer les risques. »

L'étude est parue dans le journal scientifique *Journal of the American Geriatrics Society*.

Démence : et si elle pouvait se détecter dans la rétine ?

Une perte de cellules rétiniennes pourrait indiquer l'apparition d'une démence, avant même que ne surviennent les symptômes qui lui sont associés.

La rétine pourrait en dire long sur le fonctionnement du cerveau. Plus précisément, une modification de la rétine pourrait être le signe avant-coureur d'une démence. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Université de Californie et de San Francisco, aux Etats-Unis.

Mesurer l'épaisseur de la rétine pourrait permettre de dépister la démence fronto-temporale (FTD), conclut l'étude dans la revue *Journal of Experimental Medicine*. Cette maladie neurodégénérative survient essentiellement entre 35 et 75 ans et se manifeste par un changement précoce de la personnalité et du comportement social ainsi que par des troubles du langage. La rétine, une fenêtre sur le

cerveau Ces troubles du comportement pourraient être repérés avant même qu'ils ne fassent surface grâce à l'analyse rétiniennne. En effet, la rétine se compose de neurones directement reliés au cerveau. « Nos travaux suggèrent que la rétine est une fenêtre sur le cerveau », affirme Li Gan, auteur de l'étude.

En observant la rétine d'un groupe de volontaires atteints de mutation génétique résultant sur le FTD,

les chercheurs se sont aperçus que celle-ci était beaucoup plus mince que les personnes ne souffrant pas de mutation génétique. La dégénérescence de la rétine a été constatée avant que n'apparaissent d'autres signes cognitifs de démence.

Les chercheurs pensent donc que la rétine pourrait être utilisée à terme comme un modèle pour étudier le développement de la FTD dans les neurones.

Un garçon se fait implanter une vertèbre imprimée en 3D



Une première mondiale. Un jeune chinois qui souffre d'un cancer des os a bénéficié de l'implantation d'une vertèbre imprimée en 3D.

Il aura fallu cinq heures. Cinq heures de précision et de concentration à l'équipe de chirurgiens de l'hôpital universitaire de Pékin, en Chine, pour retirer la tumeur située dans la seconde vertèbre du cou de Minghao, un garçon de 12 ans, pour la remplacer par une vertèbre 3D. Après s'être blessé au cours d'un match de football, les médecins ont découvert une tumeur cancéreuse au niveau de la vertèbre. Ils ont donc décidé de la retirer pour y mettre un implant imprimé en 3D.

La pose de cette vertèbre constitue une prouesse dans le milieu médical : «C'est la première utilisation d'une vertèbre imprimée en 3D en tant qu'implant pour une chirurgie de la colonne vertébrale dans le monde», assure à l'AFP le Docteur Liu Zhongjun, directeur du service orthopédique au troisième hôpital universitaire de Pékin, auteur de cette opération unique au monde.

Pour comprendre en quoi cette implantation revêt un caractère exceptionnel, il faut se focaliser sur sa conception : elle a été pensée de façon à épouser parfaitement la morphologie du patient. L'impression 3D a permis de reproduire la copie conforme de l'originale. Et contrairement à une prothèse en titane classique, nul besoin de vis pour fixer l'implant 3D. Pour le jeune garçon, c'est un gage d'une récupération plus rapide.

«Avec les techniques traditionnelles, la tête du patient doit pas toucher le lit, même quand il se repose. Mais parce que l'implant 3D permet de reproduire parfaitement la forme d'une vertèbre, le corps s'adapte beaucoup plus rapidement», détaille Liu Zhongjun.

10 novembre 2018

L'IVRESSE DU SOMMEIL

Un trouble méconnu qui toucherait une personne sur sept

Une nouvelle étude franco-américaine met en lumière l'ivresse du sommeil, un trouble peu connu, qui toucherait en moyenne une personne sur sept.

L'ivresse du sommeil est un trouble qui toucherait un septième de la population, principalement les personnes dormant moins de 6h ou plus de 9h par nuit, selon une nouvelle recherche publiée le 26 août dernier dans la revue Neurology.

Être « ivre de sommeil » se traduit par une confusion ou un comportement inapproprié au réveil, comme répondre au téléphone au lieu d'étendre son réveil. Il est important de noter que la personne ne se rappelle généralement pas de ces événements une fois réveillée.

« Ces épisodes de réveils confus sont moins connus que le somnambulisme, même si les conséquences peuvent être aussi sévères », explique Maurice M. Ohayon, auteur principal de l'étude.

Pour en savoir plus sur ce trouble, les chercheurs ont fait appel à 130 personnes de 18 ans et plus représentant un échantillon de la population américaine, pour les interroger sur leurs habitudes de sommeil.

Les scientifiques ont également demandé aux participants de leur faire part de leurs troubles mentaux s'ils en avaient, et des médicaments qu'ils prenaient.

L'étude a alors montré que 15% des participants avaient connu un épisode d'ivresse du sommeil dans l'année passée (soit 1 personne sur 7), avec une plus de la moitié faisant part de plus d'un épisode par nuit.

Dans la plupart des cas (84%), les personnes souffrant d'ivresse du sommeil présentaient un autre trouble du sommeil, un trouble mental (bipolarité, dépression, schizophrénie...) ou prenaient un traitement aux psychotropes (antidépresseurs...).

Au final, seulement 1% des personnes at-



teintes d'ivresse du sommeil ne présentaient aucune explication connue à ce trouble.

Petits et gros dormeurs plus touchés

L'étude souligne également que le risque de connaître un épisode d'ivresse du sommeil pourrait dépendre du nombre d'heures dormies.

Parmi les personnes atteintes du trouble, 20% d'entre elles ont dit dormir moins de 6 heures par nuit, et 15% plus de 9 heures. Les personnes souffrant d'apnée du sommeil auraient elles-aussi plus de risques de souffrir

épisodiquement d'ivresse du sommeil.

« Ces épisodes d'ivresse du sommeil n'ont pas beaucoup attiré l'attention, mais étant donné qu'ils touchent une part non-négligeable de la population, d'avantage de recherches devraient être menées sur le sujet, pour déterminer à quel moment surviennent ces épisodes et s'ils peuvent être traités », déclare le Professeur Ohayon. « Les personnes souffrant déjà de troubles du sommeil doivent aussi être informées de leur plus grand risque de connaître ce genre d'épisode. »

115 ans serait le plafond de l'espérance de vie

L'espérance de vie n'évolue pas de façon linéaire, mais atteint un plafond, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of Gerontology.

Cette particularité a été constatée chez les sportifs de haut niveau (qui vivent plus longtemps) et les « super-centenaires » et renforce l'idée que l'augmentation de l'espérance de vie est limitée.

Les chercheurs de l'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du 910 (Irms) ont analysé les données médicales de 1 205 « super-centenaires » mondiaux (125 hommes et 1.080 femmes) nés à partir 1899 et décédés en 2013.

Pour compléter leur recherche, les scientifiques ont aussi analysé les données médicales de 19 012 athlètes ayant participé aux jeux olympiques depuis 1896 (date des premiers jeux olympiques) et décédés en 2013. En effet, ces sportifs ont



une espérance de vie plus longue que leurs concitoyens.

Il existe un plafond pour l'espérance de vie

« Il existe une sorte de plateau chez les athlètes olympiques à partir de 80 à 85 ans, tandis que chez les super-centenaires le plafond s'établit aux environs de 115 ans », explique Juliana Antero-Jacquemin, la chercheuse co-auteur l'étude.

« Les résultats de cette étude laissent à penser qu'il existe une barrière physiologique en voie d'être atteinte, à la croisée des interactions entre un patrimoine génétique constant et un environnement qui se dégrade », souligne Juliana Antero-Jacquemin. « Cela renforce les arguments en faveur d'une durée limitée de la vie. »

« Comme le nombre de personnes étudiées est relativement petit et la période

d'observation limitée et que dès lors, la tendance observée pourrait n'être que transitoire » concluent les chercheurs.

Les Européens vivent en moyenne jusqu'à 76 ans. Même si l'existence des disparités importantes, neuf des dix pays où l'espérance de vie est la plus élevée du monde, sont en Europe, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce rapport dévoile aussi que les Européens ont gagné pas moins de cinq ans d'espérance de vie en 30 ans, passant ainsi de 71 ans en 1980 à 76 ans en 2010.

Pour autant, l'OMS reste moins optimiste pour les années à venir : la crise économique et ses conséquences pourraient mettre à l'épreuve les progrès effectués. « Un scénario possible qui consisterait à ce que des crises économiques ou sociales soient couplées à des réductions des dépenses de santé », conclut-elle.

ONU-AFRIQUE

Guterres appelle à un développement industriel inclusif et durable en Afrique

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a plaidé mardi pour un développement industriel inclusif et durable dans le continent africain, à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, célébrée chaque année le 20 novembre.

«Le développement industriel inclusif et durable est essentiel pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique», a souligné M. Guterres dans un message à cette occasion.

«Il crée des emplois, réduit la pauvreté, la faim et les inégalités, favorise l'autonomisation des femmes, élargit les possibilités offertes aux jeunes, tout en améliorant la santé, en préservant l'environnement et en permettant de faire face aux changements climatiques», a expliqué le chef de l'ONU. Cette année, la Journée met l'accent sur la promotion des chaînes de valeur régionales et souligne la manière dont le développement industriel aux fins de la production pharmaceutique locale contribue à une vie saine et au bien-être des populations.

Selon l'ONU, le développement d'un secteur pharmaceutique compétitif et viable en Afrique peut aider à promouvoir l'amélioration de la santé et du bien-être et une croissance économique durable. L'offre de médicaments de qualité à un coût abordable peut atténuer les graves problèmes de santé publique, et leur production à l'échelon local, leur exportation et leur distribution au niveau régional sont génératrices d'emplois et de revenus.

«Pour répondre aux besoins du continent africain, il faut forger des partenariats stratégiques, notamment avec le secteur privé, en vue de promouvoir les chaînes de valeur régionales, d'assurer la réalisation d'investissements et d'améliorer l'accès au savoir-faire et aux technologies», a encore estimé le Secrétaire général de l'ONU. L'Assemblée générale des Nations-Unies a proclamé le 20 novembre «Journée de l'industrialisation de l'Afrique» dans le cadre de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique. (1991-2000).

LIBYE:

Des dizaines de migrants forcés de débarquer d'un cargo (ONU)

Des dizaines de migrants qui refusaient depuis le 10 novembre de quitter un cargo les ayant secourus au large des côtes libyennes ont été forcés mardi de débarquer dans le port de Misrata (ouest).

Dans un communiqué, la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour la Libye, Maria Ribeiro, a regretté «la tournure des événements à Misrata, où 79 réfugiés et migrants restés à bord d'un cargo ont été forcés de débarquer».

Certains migrants «auraient été blessés lors du débarquement forcé et transférés vers un hôpital public», a-t-elle ajouté. Les autres ont été conduits à un centre de rétention de la ville, d'après une source de sécurité locale.

«Il est regrettable que les efforts de médiation entrepris n'aient pas abouti à un règlement pacifique», a déploré Mme Ribeiro, en référence à la mobilisation de plusieurs organisations comme le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés. Plus de 90 migrants, dont des enfants et des nourrissons, ont été secourus le 8 novembre par un navire marchand battant pavillon panaméen, le Nivin. Depuis leur arrivée à Misrata le 10 novembre, ils ont refusé de quitter le bateau, à l'exception de 14 personnes, dont un bébé de quatre mois, qui ont accepté de débarquer jeudi. Selon le HCR, les migrants à bord du Nivin sont originaires d'Éthiopie, d'Érythrée, du Soudan du Sud, du Pakistan, du Bangladesh et de Somalie.

APS

SAHARA OCCIDENTAL:

Le peuple marocain ignore la réalité du conflit

La Secrétaire générale de l'Union nationale des Femmes sahraouies (UNFS), vice-présidente du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (ECOSOC), Fatma El Mehdi, a affirmé mardi à Alger que le peuple marocain ignorait la réalité du conflit sahraoui en raison de la propagande pratiquée par le régime marocain à ce sujet et la teneur des différents discours prononcés par le Roi Mohamed VI, notamment à l'occasion de la prétendue marche verte.

Participant à la 2ème Conférence internationale des ONG africaines membres du Conseil économique et social onusien (ECOSOC), organisée sous le thème «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire», Mme El Mehdi s'est dite convaincue qu'une «prise de conscience du peuple marocain sur la réalité de ce conflit, pourra opérer un changement dans le développement de la cause sahraouie».

Le peuple sahraoui «ne vas pas se taire et ne renoncera jamais à sa cause, d'autant que les tentatives menées par le régime marocain pour effacer l'identité des sahraouis ont échouées», a déclaré Fatma El Mehdi à l'APS, dénonçant, par la même occasion, les pratiques du régime marocain qui tente de couvrir l'instabilité interne que vit le Royaume en «essayant de convaincre son peuple de l'existence de menaces sur l'unité territoriale du Maroc».

Concernant cette conférence, la même responsable a indiqué que le peuple sahraoui a subi «le déplacement forcé» après avoir été spolié de ses terres mais il lutte toujours pour retourner à son pays occupé et aspire à ce que la communauté internationale, à sa tête l'ONU, puisse agir pour lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination. La cause sahraouie aujourd'hui «n'est pas uniquement celle des sahraouis ou des nations solidaires avec elle à l'image de l'Algérie et plus de 80 Etats reconnaissant la République sahraouie et son représentant légitime le front Polisario, mais elle est plutôt internationale pour être à l'origine de l'instabilité qui menace le monde entier et l'échec de la concrétisation de l'union du Maghreb arabe», a-t-elle soutenu.

Dans le même contexte, elle a indiqué que les puissances internationales «sentent désormais le danger et voient leurs intérêts menacés», ce qui les amènent à s'intéresser à la cause sahraouie et à réduire le mandat de la Minurso à 6 mois.

La même intervenante a relevé l'existence de «prémices d'un dénouement proche», notamment avec la désignation de Host Kohler qui est animé d'une forte volonté à aller de l'avant, en dépit des tentatives marocaines visant à le dissuader de son agenda, ce qui s'est manifesté concrètement, à travers les manœuvres du régime marocain à entraver, sans succès, ses concertations avec les pays africains. M. Horst Kohler, poursuit la même res-



ponsable, a réussi, tout de même, à rencontrer le président de l'Union africaine (UA) et les présidents d'Éthiopie et de Rwanda, deux pays qui collaborent beaucoup plus avec le Maroc sur le plan commercial et qui ont affiché, a-t-elle ajouté, leur disposition à soutenir les efforts onusiens, ainsi que leur rejet du statu quo prévalant au Sahara Occidental.

La vice-présidente du Conseil économique et social de l'UA, a indiqué que l'envoyé onusien a multiplié ses contacts et ses concertations, ajoutant que son influence en tant qu'ancien président d'Allemagne, lui a permis de donner un nouveau souffle à la cause sahraouie, d'inclure les territoires sahraouis occupés dans le programme de ses visites, d'imposer la logique des négociations et de déterminer les parties au conflit, d'une manière «expres-».

Mêmes les dernières résolutions du Conseil de sécurité relatives au mandat de la Minurso était un message clair au Maroc, en ce sens qu'il devient nécessaire de trouver une solution au conflit», a-t-elle encore soutenu. Concernant la position africaine envers la cause sahraouie, Mme Fatma El Mehdi a mis en avant l'existence «d'un consensus chez les pays qui ont vécu les guerres et la colonisation et qui sont passés par les circonstances similaires, tandis qu'une divergence de positions existent chez d'autres pays». Néanmoins, affirme la même responsable, la position de l'UA est «claire», et ce, depuis la recon-

naissance par l'OUA de la RASD en tant que membre fondateur, un fait réitéré à plusieurs occasions, poussant ainsi, le Maroc à se retirer de l'Organisation et à «adhérer récemment à l'UA, avec comme objectif, la dispersion des africains», a-t-elle déploré.

Pour ce qui est de l'influence de la lutte de la société civile sur les gouvernements, Mme Fatima Mehdi a affirmé qu'elle est tributaire du respect par ces gouvernements de la démocratie, citant à titre d'exemple, «l'Espagne qui cède encore aux pressions marocaines sur plusieurs dossiers, essentiellement ceux liés à la drogue, la migration et aux enclaves de Ceuta et Melilla». De ce fait, ajoute Mme Fatima Mehdi, «nous n'attendons pas grand-chose de l'Espagne qui a une grande responsabilité dans le conflit». En revanche, souligne l'intervenante, une solidarité émanant des territoires et de la société civile en Espagne existe envers la cause sahraouie. Pour rappel, l'Algérie abrite, depuis lundi, la 2ème édition de la Conférence internationale des Organisations africaines membres du Conseil économique et social «Ecosoc» des Nations unies, sous le thème «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire».

Cette conférence est organisée par le Parlement africain, en collaboration avec l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej) et le Collectif des étudiants africains en Algérie «Initiative Agenda 2063».

KENYA:

4 terroristes Shebab tués à la frontière entre les comtés de Lamu et Garissa

Quatre membres présumés du groupe terroriste somalien Shebab ont été tués et six fusils saisis par la police kényane de la réserve nationale de Boni, à la frontière entre les comtés de Lamu et Garissa, a rapporté hier le journal «The Standard», citant des sources policières.

Les officiers de l'Unité des patrouilles rapides des frontières, qui font partie de l'opération de sécurité multi-agences «Linda Boni» destinée à chasser les «Shebab» qui se cachent dans la forêt de Boni, se sont livrés à un échange de tirs avec «des terroristes Shebab qui avaient attaqué un mât de communication à Ijara (ancien district et ville du comté de Garissa)», selon le directeur des



opérations de Linda Boni, Joseph Kanyiri, cité par le journal.

Quatre terroristes ont été tués et d'autres blessés lors de cette opération qui s'est soldée aussi par la saisie de six fusils AK-47, a précisé le responsable,

ajoutant que les organes de sécurité sont à la poursuite des personnes blessées.

«J'appelle le public à signaler tout personnage suspect présentant des blessures par balle ou des blessures inexplicables», a déclaré M. Kanyiri, assurant

que l'opération visant à débarasser la région des terroristes Shebab se poursuit jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie dans la région.

Cette opération intervient cinq jours après que des Shebab aient attaqué un véhicule de la Croix-Rouge du Kenya, blessant un volontaire travaillant pour l'agence de secours. Mardi soir, cinq personnes ont été blessées, dont deux grièvement, et une jeune femme italienne a été kidnappée, lors d'une attaque perpétrée par des Shebab contre un centre commercial à Chakama, dans le comté de Kilifi, au Kenya, rapporte mercredi «Daily Nation», citant des témoins sur place.

YÉMEN: L'émissaire de l'ONU à Sanaa, Hodeida toujours sous le feu des combats

L'émissaire de l'ONU Martin Griffiths est arrivé hier à Sanaa pour relancer les efforts de paix au Yémen, où les combats dans la ville portuaire de Hodeida ont provoqué une «famine de masse» en tuant environ 85.000 enfants selon l'ONG Save The Children.

L'émissaire, Martin Griffiths, n'a fait aucune déclaration à son arrivée à l'aéroport international de Sanaa, selon les mêmes sources. Il doit avoir des discussions avec les dirigeants du mouvement Ansarullah «Houthis» qui contrôle la capitale yéménite sur les consultations de paix qu'il compte tenir dans «quelques semaines» en Suède afin de mettre fin à une guerre qui dure depuis plus de trois ans et a plongé le pays dans la pire crise humanitaire au monde.

Le programme de la visite et sa durée n'ont pas été communiqués par l'ONU qui n'indique pas son émissaire à l'intention ou non de rencontrer des représentants du gouvernement yéménite.

Le Yémen est quasiment divisé en deux, les forces gouvernementales contrôlant le sud et une bonne partie du centre et les Houthis contrôlent Sanaa ainsi que le nord et une bonne partie de l'ouest. Pour favoriser les efforts de paix, les Houthis se sont dit ouverts à une cessation de hostilités si la coalition menée par l'Arabie saoudite et qui intervient en soutien au gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi cesse ses attaques.

Le gouvernement de M. Hadi a d'ores et déjà annoncé sa participation aux consultations de paix dont la date n'a pas encore été fixée.

Les combats se poursuivent à Hodeida

La ville de Hodeida sur la mer Rouge, essentielle pour l'acheminement de l'aide humanitaire, a connu une deuxième nuit de combats entre les Houthis, qui contrôlent la ville et son port, et les forces gouvernementales qui tentent de les en déloger.

Après une journée calme mardi, de violents combats ont eu lieu dans la nuit dans les quartiers sud et est de la ville, selon des médias et des habitants.

Dans la nuit précédente, de lundi à mardi, les combats, les plus violents depuis la désescalade du 14 novembre, s'étaient concentrés dans l'est de Hodeida. Les Houthis ont tiré à l'artillerie et les forces régulières yéménites ont riposté, soutenues par des raids aériens de



la coalition sous commandement saoudien.

Hodeida, par où passe 75% de l'aide humanitaire, constitue un enjeu clé de ce conflit qui a déjà fait quelque 10.000 morts et plongé 14 millions de personnes dans une situation de pré-famine, selon l'ONU. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer à une date indéterminée

sur une résolution, dont un projet a été présenté par la Grande-Bretagne, appelant à une trêve dans la ville et le passage, sans obstacles, de l'aide humanitaire.

Le centre de réflexion International Crisis Group (ICG), dont le siège est à Bruxelles, a estimé dans une étude publiée mercredi que la communauté internationale se trouve devant un «rude» dilemme à Hodeida. «Le choix est difficile mais simple: empêcher une bataille destructrice pour Hodeida ou assumer une partie de la responsabilité, par inaction, dans une famine de masse» au Yémen, écrivent les auteurs de ce rapport.

La communauté internationale devrait, selon ICG, «non seulement choisir la première (option) mais aussi agir rapidement pour mettre fin au siège de Hodeida».

Les enfants...les premières victimes au Yémen

Le centre de réflexion souligne à la fois la détermination des Houthis à garder le contrôle de la ville où ils ont «acheminé» des troupes aguerries appelées «Kataeb al-Mawt» (les Bataillons de la mort). «Pour les Houthis, perdre le port serait un sérieux revers, mais ils pourraient survivre, du moins pour le moment», estime l'International Crisis Group.

Mais «pour une population déjà au bord de la famine, cela signifierait quelque chose de bien pire, car de nouvelles perturbations dans l'approvisionnement en produits de base pourraient se révéler catastrophiques», ajoute le groupe.

Dans une étude publiée mercredi, l'ONG Save The Children a estimé à 85.000 le nombre d'enfants morts de faim ou de maladie depuis l'intensification de la guerre au Yémen en 2015. «Nous sommes horrifiés par le fait qu'environ 85.000 enfants soient morts de faim. Pour chaque enfant tué par des bombes et des balles, des dizaines meurent de faim et on peut l'éviter», a déploré dans un communiqué de Save The Children, Tamer Kirolos, son directeur pour le Yémen.

SYRIE: Amnesty lance une enquête en ligne sur l'impact des frappes de la coalition à Raqa

Amnesty International a lancé hier un projet de collecte de données utilisant les images satellites pour évaluer les dégâts causés notamment sur les civils par les attaques aériennes perpétrées par la coalition internationale antiterroriste dirigée par les Etats-Unis dans la ville syrienne de Raqa.

Baptisé «Strike Tracker», ce projet fait appel à des volontaires pour passer au crible les images satellitaires de Raqa, détruite en 2017 à près de 80%. Près de 5.000 militants en ligne devraient participer à cette enquête d'une durée d'un mois qui permettra de suivre les destructions causées par les raids de la coalition menée par Washington. Selon Amnesty, les preuves recueillies lors d'enquêtes sur le terrain depuis la fin de la bataille contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), en octobre 2017, ont conduit la coalition à revoir à la hausse son bilan de victimes civiles, passé de 23 à plus de 100 morts. «Des corps continuent, un an plus tard, d'être retrouvés sous les débris et dans des charniers, ce n'est que la partie immergée de l'iceberg», a déclaré Milena Marin d'Amnesty International.

«Il reste une montagne de preuves à filtrer et l'ampleur des dommages civils est trop importante pour que nous puissions le faire tout seuls», a-t-elle ajouté.

La coalition avait mené l'an dernier une offensive d'envergure et largué une pluie de missiles contre Raqa, ex-fief de Daech, en soutien aux forces kurdes déployées au sol.

D'après Amnesty, cette enquête participative devrait aider à évaluer l'impact des frappes de la coalition sur les civils bloqués à l'intérieur de Raqa durant l'opération militaire.

«Le déni et le mépris éhontés de la coalition sont inadmissibles. Son offensive militaire a tué et mutilé des centaines de civils puis laissé les rescapés livrés à eux-mêmes», a martelé Milena Marin. Dans le cadre de «Strike Tracker», Amnesty s'est associée à Airwars, une organisation qui évalue les dommages causés aux civils, par le biais d'images aériennes, dans divers conflits.

FRANCE: Le gouvernement accusé de «discrimination» sur la hausse des frais pour les étudiants étrangers

Le gouvernement d'Edouard Philippe est accusé de «discrimination» suite à sa décision d'augmenter de plus de 20 fois les frais d'inscription aux universités pour les étudiants étrangers, dont les Algériens.

Au cours de la présentation de la stratégie de l'attractivité des universités françaises, sous le hashtag «Bienvenue en France», le Premier ministre a annoncé lundi dernier l'augmentation des frais de scolarité des étudiants, ne résidant pas dans l'espace économique européen (EEE), dès la rentrée 2019, de 170 euros pour la licence et 243 euros pour le master à respectivement 2.770 euro et 3.770 euros.

Il a expliqué que cette hausse visait l'amélioration des conditions d'accueil et davantage de financement des bourses. Le premier à avoir réagi à cette mesure, qui a semé le désarroi et provoqué la désapprobation des étudiants étrangers en France, est le socialiste Benoît Hamon qui a, dans un tweet, fustigé les «frais prohibitifs»

qui interdisent «de facto» la venue d'étudiants africains. «Mais assumez le hashtag #dehors plutôt que le cynique #BienvenueEnFrance (...) vous faites honte à la tradition et à la vocation de l'université française», a-t-il écrit.

La formation politique de Jean-Luc Mélenchon, la France insoumise, a accusé le gouvernement de pratiquer une politique «xénophobe» et d'organiser un «parcoursup international» favorisant les plus aisés. Dans un communiqué sous le titre «Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers!», rendu public mercredi, la France insoumise a estimé que les premières victimes de ces mesures sont les jeunes africains qui choisissent de faire leurs formations en France et dont le degré d'aisance financière ne permet pas forcément de régler des frais plus élevés. «Alors que Macron dit lutter contre Trump et Salvini, il érige un mur de l'argent qui repoussera hors des universités beaucoup d'étudiants, notamment ve-

nus de pays africains qui choisiraient la France pour faire leurs études», a fait remarquer le texte, soulignant que le président Emmanuel Macron «préfère privilégier ses amis les ultras-riches».

Les syndicats d'étudiants se mobilisent contre cette hausse

Les syndicats étudiants français, notamment la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et de l'Unef (Union nationale des étudiants de France) ont vivement dénoncé cette hausse des frais d'inscription.

La Fage a estimé que «ce n'est pas aux étudiants de contribuer au sous-financement de l'enseignement supérieur par l'Etat», alors que l'Unef a considéré que cette hausse va nécessairement vers «un renforcement de la précarité sociale et une fermeture des portes de l'enseignement supérieur français».

Elle est également «inacceptable» pour le Syndicat de combat universitaire de Montpellier

(SCUM) ou Génération.s Montpellier-Métropole, deux autres syndicats qui appellent à une mobilisation contre cette hausse. Pour le Scum, cette mesure de «préférence nationale, paradoxalement justifiée pour renforcer l'attractivité du système universitaire français a été décidée de façon arbitraire sans aucune prise en compte des revenus des étudiants concernés», alors que Génération.s Montpellier-Métropole a considéré que cette démarche «discriminante et xénophobe», sur fond d'accueil avec le hashtag #BienvenueEnFrance, «n'est que pure sélection des étudiants étrangers».

Dans une tribune publiée mercredi par le journal Le Monde, Hicham Jamid, doctorant en sociologie, a estimé que cette décision vient confirmer, encore une fois, «l'ambiguïté de la politique française à l'égard des étudiants étrangers». «Une politique qui oscille entre un désir d'attractivité, puisé dans une vision libérale marquée par l'ère de la marchandisation

des systèmes d'enseignement supérieur, et une obsession de contrôle affirmée par une politique migratoire restrictive, sélective, prospérant dans une logique bureaucratique sécuritaire», a-t-il expliqué. Pour lui, avec cette nouvelle politique de frais d'inscriptions, «il ne s'agira plus de +Bienvenue en France+, mais plutôt +Allez ailleurs, ne venez pas en France+». Les étudiants algériens en France, rappelle-t-on, sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30.521 contre 26.116 en 2017, selon les dernières données de Campus France. Dans le top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3er rang après le Maroc et la Chine avec +10% en évolution des effectifs de 2011 à 2016. Dans le nouveau classement, elle passe au 2er rang derrière le Maroc (39.855) et devant la Chine (30.071) pour un total de 343.400 étudiants étrangers ayant choisi la France pour suivre des études pour l'année universitaire 2017-2018.

OUARGLA: Valoriser le rôle du texte poétique au sein du système éducatif

Les participants à un séminaire sur la "présence du texte poétique dans le cursus éducatif" ont mis l'accent hier à Ouargla sur la valorisation de ce genre littéraire dans la formation de l'individu, au regard des valeurs qu'il véhicule.

Dr. Ahmed Beggar de la faculté des Lettres et Langue arabe (Université d'Ouargla) a fait état d'un "grand" besoin de ce type de textes poétiques dans le cursus éducatif afin de construire un individu équilibré, surtout lorsque ces textes traitent de valeurs nationales, éducatives, spirituelles et autres.

La présence du texte poétique algérien dans le cursus scolaire est "infime" par à celle du poème orientaliste par le passé, contrairement au cursus actuel où quelque 95% des textes poétiques existant dans les livres de deuxième année moyenne (2ème génération) sont des œuvres algériennes, de quoi contribuer à la formation d'une génération imbue de valeurs nationales, sociétales et autres, a-t-il ajouté. Dr. Zakhia Yahiaoui de la faculté des Lettres (Université d'Alger-2) a mis

l'accent, de son côté, sur la révision du programme d'enseignement, notamment de la Langue arabe et ce qui a trait à



l'enseignement de la poésie algérienne, qui reste sous exploité pour les classes de terminale. Dans une communication intitulée "Expérience d'enseignement de la poésie en milieu plurilingue", l'intervenante a fait part de son expérience d'une vingtaine d'années dans l'enseignement de la langue arabe, soulignant que la littérature algérienne est riche en

textes poétiques susceptibles d'être introduits dans les manuels de langue arabe, surtout en cycle secondaire.

Initié par Beit Echir El-Djazairi (Maison du poème algérien), ce séminaire se penche sur le volume de présence du texte poétique dans le cursus éducatif et son élargissement, ainsi que sur la recherche des fonctionnalités éducatives, pé-

dagogiques et esthétiques de ce genre littéraire, a affirmé Dr. Achour Fenni, secrétaire général de "Beit Echir El-Djazairi".

Les travaux de la rencontre s'articulent autour de plusieurs axes, dont la qualité des textes introduits dans le cursus éducatif, les valeurs véhiculées, et les objectifs pédagogiques escomptés, a-t-il ajouté.

TIZI-OUZOU : 9^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques du 22 au 26 novembre

La 9ème édition du Salon Djurdjura des arts plastiques se tiendra du 22 au 26 de ce mois à la Maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on annoncé mardi à la direction locale de la culture.

Placée cette année sous le thème «Sur le chemin de tajaât» et dédiée à l'artiste peintre Denis Martinez, la cérémonie d'ouverture de cette édition sera marquée par la projection suivie d'un débat autour du film documentaire de Claude Hirsch «Denis Martinez, un homme en liberté».

Outre des expositions, ventes-dédicaces, ateliers et plusieurs autres activités, le salon sera ponctué par une table ronde qui sera animée dimanche 25 novembre par les artistes

plasticiens. Ou-chene Smail, Karim Sergoua et Abdelhalim Kaibèche. Elle sera suivie d'une conférence-débat ayant pour thème «Le rêveur d'impossible : Denis Martinez dans l'aventure du Raconte-Arts» qui sera donnée par Hacène Metref et Youcef Merahi. Des activités destinées à la frange juvénile sont également au programme de cette manifestation, à l'exemple des ateliers de calligraphie, de peinture, de dessin et de lecture qui seront toutes dédiées au thème de Tajaât et qui seront animées par plusieurs artistes. Né en 1941 à mers-El Hadjadj, Denis Martinez est l'un des plus importants artistes algériens contemporains. Après une carrière d'enseignants à l'école des

Beaux-arts d'Alger de 1963 à 1993, il s'exile en France où il initie plusieurs manifestations culturelles portant sur la culture algérienne. «Culture algérienne, cultures vivantes» en 1995, «Expressions algériennes contemporaines» en 2000 et «Jonctions Djazair» en 2003. En 2004, il est l'initiateur, avec Hassan Metref et salah Si-lem du festival nomade Raconte-Arts qui sillonne depuis, chaque été, un des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il se lança, également, à la même période, dans une aventure qui l'a amenée à intervenir régulièrement avec des créations éphémères, en compagnie d'autres artistes, à travers des Tajaâts de plusieurs villages de la Kabylie.

MUSIQUE Wahab Bahri «grand lauréat» du Prix Abdelkrim-Dali 2018



Le jeune interprète de musique andalouse, Wahab Bahri, a été sacré lundi à Alger «grand lauréat» de la 2e édition du concours de la meilleure interprétation du chant andalou Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, qui a mis en compétition neuf finalistes.

Le jury a décerné le 1er Prix de ce concours biennal à Wahab Bahri pour sa nouba dans le mode «raml», lors d'une cérémonie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Elève de Smaïn Hini qui l'a initié au violon et au chant andalou au sein de l'Association El Inchirah (Alger), Wahab Bahri, s'est vu remettre une «attestation de succès» en plus d'un «accompagnement financier» pour l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD.

Présidé par Smaïn Heni, le jury a consacré également Athmane Bendaoud et Abdouleslam Ghrif Hedi, respectivement lauréats du 2e et 3e Prix pour leurs noubas dans les modes «sika» et «zidane». Les six autres candidats aux épreuves finales, ont reçus, pour leur part, des attestations de participation et des cadeaux honorifiques. S'exprimant à l'issue de l'annonce du palmarès, la présidente de la Fondation Abdelkrim-Dali, Wahiba Dali, a rappelé que l'édition 2018 de ce concours a mis en lice 9 finalistes,

choisis parmi une «trécentaine» de candidats. La prochaine édition, prévue en 2020, aura une «dimension maghrébine» en s'ouvrant, a-t-elle dit, aux jeunes interprètes de la chanson andalouse du Maroc et de la Tunisie.

La Fondation a rendu hommage au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika en lui décernant un tableau, remis au Secrétaire Général du Conseil de l'Ordre de mérite à la Présidence de la République, Mohamed-Salah Akka.

Présent à la cérémonie, Mohamed Khez-nadj, un des illustres interprètes de l'andalou dans sa variante algéroise «Sanaâ» et compagnon de route de Cheikh Abdelkrim Dali, a été également honoré par la Fondation. Sous la direction Naguib Kateb, chef d'orchestre de la Fondation Abdelkrim Dali, l'Orchestre maghrébin des musiques andalouses, une fusion des ensembles, algérien, tunisien et marocain, a clos en chœurs, la soirée en gratifiant l'assistance de pièces aux sonorités classiques. Organisé depuis 2016, le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, du nom d'une grande figure de l'andalou qui a su allier «gharnati» et «sanaâ», vise à promouvoir de jeunes talents et enrichir le répertoire de cette musique savante.

- PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/18

Le Président de l'APC d'Ouled Fayet lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

Approvisionnement en denrées alimentaires des cantines scolaires de la commune d'Ouled Fayet pour l'année 2019.

Les élaboisements et fournisseurs habilités dans le domaine et intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers de charges auprès du bureau des marchés de l'APC d'Ouled Fayet contre un paiement d'une somme de **1000.00 DA** pour les frais de reproduction. Les offres seront adressées à monsieur le président de l'APC de Ouled Fayet.

Les dossiers de soumission comprendront 03 trois plis distincts, à savoir :

A. Le dossier de candidature :

01- La déclaration de candidature, renseignée, datée et signée,
02- La déclaration de probité, renseignée, datée et signée

03- Le statut de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou S.P.A),
04- Le document justifiant de la délégation de signature,
05- L'extrait du registre de commerce en cours de validité.

06- Les bilans financiers des 03 (trois) dernières années, établis par les comptes de résultats, certifiés par un commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux compétents

07- Les copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) en cours de validité, étayée par une **liste nominatif** des salariés (D.A.S).

08- Liste des moyens matériels roulant à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes Grises et/ou assurance en cours de validité et/ou factures d'achats et/ou les copies des contrats de location notariés de ces mêmes Moyens et/ou contrat de leasing.

09- Capacité de conservation :
09-01 - chambre froide:
Justifié par les copies d'actes de ces moyens (acte notarié de donation, acte notarié de vente, livret foncier, Acte notarié de propriété) ou contrat de location notarié de ces chambres froides

09-02- **dépôt de stockage :**
Justifié par les copies d'actes de propriété des aires de stockage et d'entreposage ou contrat de location notarié de ces dépôts

10- attestation de solvabilité délivrée par une banque

de droit algérien. L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une enveloppe à part sur laquelle ne seront portées que la mention suivante :

**Dossier de Candidature
h. l'offre technique :**

1- la déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
2 - le présent cahier des charges, avec l'ensemble de ses pages paraphées, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »,
3-tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une autre enveloppe pli et cachetée sur laquelle ne seront portées que la mention suivante: " Offre Technique

c. l'offre financière

1- la lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, datée et signée
2 - le bordereau des prix unitaires (B.P.U), jointe en annexe, renseignée, datée, signée et cachetée
3 - le détail quantitatif et estimatif (D. Q. E), jointe en annexe, renseignée, datée, signée et cachetée

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une autre enveloppe sur laquelle ne seront portées que la mention suivante " Offre Financière"

les offres devront être déposées à la mention suivante :
APC D'Ouled Fayet rue les Jardins

Sous double pli, l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne comportant que la mention:
AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°04/18

Approvisionnement en denrées alimentaires des cantines scolaires de la commune de Ouled Fayet pour l'année 2019.

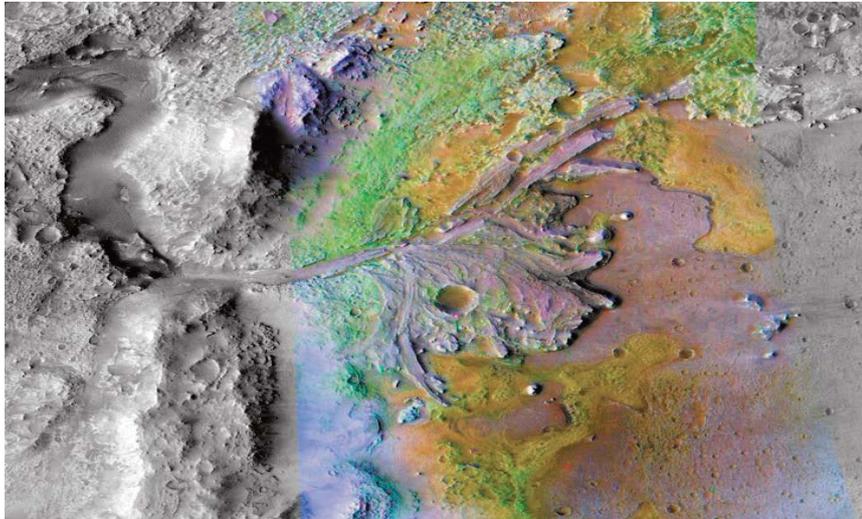
Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Le délai de préparation des offres est fixé à **(21) Jours** à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et sur le BOMOP, la date de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres avant midi 12h00 et l'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour à 13h00 en présence des soumissionnaires au siège de la commune.

ETATS UNIS

La Nasa a choisi le site d'atterrissage de son prochain véhicule martien

Le prochain rover de la Nasa sur Mars, baptisé Mars 2020, atterrira dans un ancien delta asséché du nom de Jezero, a annoncé l'agence spatiale américaine lundi, en quête de traces d'une ancienne vie microbienne sur la planète rouge.



Le site choisi, après des années de débats et délibérations scientifiques, est le cratère de Jezero, qui fut un lac de 500 mètres de profondeur ouvrant sur un réseau de rivières il y a 3,5 à 3,9 milliards d'années.

Le cratère mesure 45 kilomètres de largeur. Il «pourrait avoir collecté et conservé d'anciennes molécules organiques et d'autres indices potentiels de vie microbienne par l'eau et les sédiments qui occupaient le cratère il y a des milliards d'années», a indiqué la Nasa.

Les scientifiques de l'agence spatiale ont choisi Jezero pour sa richesse géologique supposée, afin qu'il puisse révéler l'histoire de la planète, qui avant d'être froide et sèche, contenait

lacs et peut-être océans.

Ils estiment qu'il pourrait y avoir au moins cinq types de roches, dont des argiles et des roches «carbonatées», où la probabilité de trouver des traces de vie ancienne est considérée plus forte. Les rovers ne pouvant pas parcourir de longues distances au cours de leur vie, le choix de la zone d'exploration initiale est crucial. Les roches carbonatées (comme le calcaire) sont le fruit d'interactions entre l'eau, les gaz atmosphériques et les roches, ce qui donne des indices sur les conditions environnementales au moment de leur formation, a expliqué Ken Farley, scientifique du projet Mars 2020 au Jet Propulsion Laboratory, lors d'une

conférence téléphonique. Le cratère est situé juste au nord de l'équateur martien. Mars 2020 est le premier rover qui stockera les échantillons de façon à ce qu'une future mission puisse venir les récupérer. Aujourd'hui, un seul rover est en activité sur Mars: Curiosity, opéré par la Nasa depuis 2012, qui contient son propre laboratoire d'analyse chimique. Mars 2020 devrait coûter 2,5 milliards de dollars à la Nasa. Il sera lancé en juillet 2020, pour un atterrissage en février 2021. L'atterrissage, comme toutes les missions précédentes sur Mars, sera l'une des parties les plus dangereuses du périple. Il faudra qu'il se pose intact et à l'endroit, tout en évitant les dunes, rochers et autres

reliefs présents dans le cratère. Parmi les quatre planètes rocheuses comparables à la Terre dans le système solaire, Mars a le mieux conservé «ce qu'il s'est passé dans le premier milliard d'années après sa formation», a expliqué Michael Meyers, responsable scientifique du programme d'exploration martienne de la Nasa. «Lorsque la vie a commencé sur la Terre, la vie pourrait avoir commencé sur Mars», a-t-il dit. Contrairement à la Terre, Mars n'a pas d'activité tectonique connue, ce qui favorise la préservation des anciennes traces de vie, alors qu'elles ont été englouties par la tectonique des plaques sur notre planète, très active géologiquement.

PROTECTION DES DONNÉES: Une réglementation est «inévitable», selon le patron d'Apple

Le Patron d'Apple, Tim Cook, a estimé dimanche qu'une réglementation pour encadrer le secteur de la high tech et des réseaux sociaux allait être «inévitable» pour protéger les données.

Dans un entretien au site d'informations Axios pour diffusion sur HBO, M. Cook a affirmé que le Congrès allait bientôt légiférer en la matière. «Je pense qu'il est inévitable qu'il y ait un certain niveau de réglementation (...). Je pense que le Congrès et l'administration vont un jour passer quelque chose», a assuré Tim Cook.

«D'une manière générale, je ne suis pas un grand partisan de la réglementation», a-t-il ajouté dans cet interview, selon Business Insider. Mais, en matière de protection des données personnelles notamment, «il faut admettre que le marché libre ne fonctionne pas». «Je crois fermement au marché libre.



Mais nous devons reconnaître (...) cela n'a pas fonctionné ici», a-t-il martelé dans cette émission enregistrée avant la révélation en octobre d'une faille de sécurité chez Facebook qui a compromis les données personnelles de 29 millions d'utilisateurs.

Auparavant, le patron d'Apple était plutôt un partisan de l'autorégulation, surtout en ce qui concerne la confidentialité des utilisateurs. Mais à la suite du scandale de Cam-

bridge Analytica, M. Cook avait affirmé: «je pense que la meilleure réglementation est l'absence de réglementation», c'est-à-dire l'autorégulation, mais je crois que nous avons passé ce stade». Le patron de la firme de Cupertino s'est par ailleurs dit préoccupé par «la culture à domination masculine» dans la Silicon Valley et indiqué qu'Apple «dépensait beaucoup pour faire mieux» en la matière.

FACEBOOK:

Zuckerberg ne prévoit pas de démissionner



Le PDG de Facebook Mark Zuckerberg, actuellement en grande difficulté, a déclaré mardi qu'il ne prévoyait pas de démissionner de son poste de président du conseil d'administration, après une année très chahutée pour le réseau social, ont rapporté mercredi des médias. «Ce n'est pas prévu», a indiqué M. Zuckerberg sur la chaîne CNN Business quand il lui a été demandé s'il envisageait de renoncer à sa place de président du conseil d'adminis-

tration. Il a également défendu le numéro deux de l'entreprise, Sheryl Sandberg, qui a été vivement critiquée pour sa gestion des crises récentes de l'entreprise.

«Sheryl est vraiment un élément important de cette entreprise et mène beaucoup d'efforts pour les nombreux enjeux auxquels nous faisons face», a expliqué le PDG de Facebook. «Elle est un partenaire importante pour moi depuis 10 ans. Je suis vraiment fier du travail que

nous avons accompli ensemble et j'espère que nous travaillerons ensemble dans les décennies à venir», a-t-il ajouté.

Facebook est empêtrée cette année dans plusieurs affaires comme le scandale de l'exploitation par la firme Cambridge Analytica de données d'utilisateurs à leur insu à des «fins politiques», et une faille de sécurité ayant conduit au piratage de millions de comptes.

APB

RUSSIE

Le premier robot humanoïde russe partira pour l'espace à bord d'un Soyouz



Le premier robot humanoïde russe partira pour la Station spatiale internationale (ISS) à bord d'un vaisseau Soyouz, a annoncé un responsable des systèmes spatiaux habités russes.

«Un robot autonome sera développé dans le cadre du programme Ispytatel (testeur). Il remplira des missions à l'intérieur d'un cargo spatial habité du futur et dans le segment russe de l'ISS. Le premier robot partira à bord d'un vaisseau Soyouz», a fait savoir l'ingénieur d'études, responsable des systèmes spatiaux habités russes, Evguéni Mikrine, cité

par l'agence de presse russe, Sputnik.

Mikrine qui intervenait lors d'une conférence organisée à l'occasion du 20e anniversaire de l'ISS, n'a pas cependant précisé la date de son départ pour la station spatiale internationale.

Deux autres robots seront également créés. Le premier, Kosmrobot, sera préposé au module scientifico-énergétique dont la mise en service sur l'ISS est prévue pour 2022.

Le second, Teledroïde, aura pour mission de réaliser des services locaux dans le segment russe de l'ISS.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°723

mélancolique	exagéré	enqagements	roue de poulie	détestera coups de pied tombés	mauvais sujet col des Alpes	affamé biblique usure du temps
sornettes	noua	posa	genre de mouette			
habituera						
bonne blague				monnaie suédoise Estonie en V.O.		mot de choix cordages marins
très courts c'est pareil		fauves rapides coiffure militaire				partie de siècle
égalisés	ordres de tsar			ennui paques de journaux		
propulsé				rassemblement se permettra		
siècle de société liques de poèmes	mèche rebelle parcourir	chargées électriquement d'accord	hauteur de voix pièges à homards		étain du chimiste quetteras	outil à repasser
		gros mot de bébé édicule public		sorte genre de crabe		danse hongroise
écouter	inciter qui vient tous les 4 ans		période d'études île anglaise		émané soirées mondaines	Capone intime brome en symbole
notifier				grand végétal attacherais		
côté du levant		qui vient du nez palper				traumatisé
forme de blessure fabriquerai			âge géologique bonne relation			face de dé pli cousu
			bières de pub fortifier		service d'antan jeune fille	
extirpée	ourdir Irlande de poète			à payer cité de Normandie		jeune maqrébin
		souri temps de vacances		virulent cri de muletier		
définitifs						
habitude		outil de dessin		baie japonaise		attrapés
mit au tombeau					vieux salpêtre	

Solution

C'est arrivé un 22 Novembre

- 2011 - Les membres du groupe Rock et Belles Oreilles reçoivent la médaille d'honneur du président de l'Assemblée nationale à Québec pour leur 30 ans de carrière.
- 2011 - Les membres du groupe Rock et Belles Oreilles reçoivent la médaille d'honneur du président de l'Assemblée nationale à Québec pour leur 30 ans de carrière.
- 2010 - Une boussolade meurtrière survenue lors d'un festival de l'eau à Pinom Penh fait au moins 350 morts.
- 2008 - Le Canadien de Montréal retire le numéro 33 porté par le gardien de but Patrick Roy.
- 2006 - La police arrête 91 personnes au Canada dont Nicolò Rizzuto, 82 ans, pour trafic de stupéfiants et gangstérisme.
- 2005 - La conservatrice Angela Merkel devient la première femme à accéder à la chancellerie allemande après son élection par le Bundestag.
- 2004 - Ralph Klein et les conservateurs sont reportés au pouvoir en Alberta.
- 2000 - Un premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine, ou maladie de la vache folle, est recensé en Espagne; l'Allemagne interdit les farines carnées dans l'alimentation des élevages.
- 1999 - Abdelkader Hachani, un chef de l'ex-Front islamique du salut (dissous en 1992), est assassiné à Alger.
- 1998 - La Croatie et la Bosnie-Herzégovine signent trois accords pour normaliser leurs relations.
- 1998 - À Téhéran, l'opposant Darius Farouhar et sa conjointe sont retrouvés assassinés.

Sudoku n°2023

9	2	4	1	3	8	6	7	5
5	1	7	9	4	6	8	2	3
3	6	8	7	5	2	4	9	1
8	5	2	6	9	1	7	3	4
7	4	6	3	8	5	2	1	9
1	3	9	4	2	7	5	6	8
6	9	3	5	7	4	1	8	2
2	7	5	8	1	9	3	4	6
4	8	1	2	6	3	9	5	7
				5	6	3	4	1
				4	9	1	5	8
				7	2	8	9	6
				2	3	6	7	5
				6	5	4	8	7
				3	9	7	1	2
				4	8	1	5	6
				5	7	2	8	3
				6	7	9	3	1
				8	1	2	5	4
				4	8	9	3	5

Mots Croisés n°2023

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	I	V	E	R	S	I	F	O	R	M	E
2	I	N	E	X	A	C	T	E	S	E	V	
3	N	O	T	A	B	L	E		E	O	L	E
4	A	X	S	E	R	R	E	R	A	I		
5	N	O	P	E	R	A	I	S	N	L		
6	D	E	M	E	L	O	I	R	A	G		
7	E	T	I	R	E	S		A	I	M	E	S
8	R	A	S	A	G	E	S		S	U	R	I
9	I	T	E		I	R	O	N	I	S	A	S
10	E	S	C	E	A	U		S	A	I	E	

Grille géante n°723

.	C	.	O	.	R	.	H	.	A	.	E	.			
.	C	A	L	E	M	B	R	E	D	A	I	N	E	S	.
.	F	A	M	I	L	I	A	R	I	S	E	R	A	.	
.	F	A	C	E	T	I	E	.	O	R	E	.	O	U	.
.	R	A	S	.	G	U	E	P	A	R	D	S	.	.	.
.	I	D	.	U	K	A	S	E	.	A	R	I	A	.	.
.	E	C	R	E	T	E	S	.	U	N	I	O	N	.	.
.	M	U	.	E	P	I	.	T	O	N	.	S	N	.	.
.	S	A	.	I	O	N	I	S	E	S	.	M	.	.	.
.	V	E	R	S	.	N	A	.	E	S	P	E	C	E	.
.	.	.	P	O	U	S	S	E	R	.	I	S	S	U	.
.	O	B	E	I	R	.	S	T	A	G	E	.	A	L	.
.	I	N	T	I	M	E	.	A	R	B	R	E	.	.	.
.	E	S	T	.	N	A	S	I	L	L	A	R	D	.	.
.	S	E	T	O	N	.	L	I	A	S	.	A	S	.	.
.	F	E	R	A	I	.	A	L	E	S	.	O	S	T	.
.	X	.	T	R	A	M	E	.	D	U	.	R	.	.	
.	O	T	E	.	R	I	.	A	C	E	R	B	E	.	.
.	I	R	.	R	E	M	E	D	I	A	B	L	E	S	.
.	P	L	I	.	T	E	.	I	S	E	.	E	U	S	.
.	E	N	T	E	R	R	A	.	N	I	T	R	E	.	.

HANDI-BASKET / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE "I": Programme de la 4^e journée

Programme de la 4^e journée

Programme de la 4^e journée du Championnat d'Algérie de Nationale "I" de handi-basket, saison 2018-2019, prévue demain et samedi.

Demain 23 novembre 2018:

K.E.Khechna : 10h00: AK El Khechna - CRH El Harrach
M'sila : 14h30: Nour M'sila - FC Boufarik
Ouled Moussa: 15h00: Nour Hamadi - IR Boufarik

Samedi 24 novembre 2018:

Boussada : 14h00: Amel Boussaâda - CB Bou Arréridj
H. M'Sila (Forfait général)
ASHW Bejaia (exempte)

HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE MESSIEURS (MISE À JOUR) Le programme

Programme des matchs en retard comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence (messieurs), prévus demain et mardi :

Groupe A/ Demain (15h00):

GS Pétroliers - CR El Harouch
CRB Baraki - ES Ain Touta

Mardi 27 novembre (15h00):

C Chelghoum Laid - GS Pétroliers
HBC El Biar - CRB Baraki

Classement :	Pts	J
1. ES Ain Toula	12	6
2. CRB Baraki	9	5
3. GS Pétroliers	7	5
4. CR El Harouch	6	6
5. ES Arzew	5	7
6. JS Saoura	4	7
7. HB El Biar	3	6
8. C. Chelghoum Laid	2	6

Groupe B:

Classement :	Pts	J
1. IC Ouargla	12	7
2. CRBB Arréridj	11	7
--. JSE Skikda	11	7
4. OM Annaba	8	7
5. MC Saïda	5	7
6. O. El Oued	4	7
7. MB Tadjenanet	3	7
8. CRB Mila	2	7

BASKET-BALL / NATIONALE 1 DAMES : Le programme de la 3^e journée

Programme de la 3^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, prévue demain à 15h00 :

RC Bordj Bou Arréridj - USA Batna
MT Sétif - GS Pétroliers
Hussein-Dey Marines - DRNB Staouéli
OC Alger - JF Kouba

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	4	2
--. USA Batna	4	2
3. HD Marines	3	2
--. OC Alger	3	2
--. RCBB Arréridj	3	2
--. MT Sétif	3	2
7. JF Kouba	2	2
--. DRNB Staouéli	2	2

ESCRIME / COUPE DU MONDE 2018 DE FLEURET FÉMININ (ETAPE D'ALGER) : 156 athlètes engagées

Cent-cinquante-six (156) athlètes, représentant 37 pays, ont confirmé leur participation à la première étape de la Coupe du Monde 2018 de fleuret féminin, prévue du 23 au 25 novembre courant à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Il s'agit de : Algérie (6), Argentine (1), Brésil (1), Canada (6), Chili (1), Chine (7), Croatie (1), République tchèque (1), Danemark (1), Egypte (3), Espagne (4), Finlande (1), France (12), Grande-Bretagne (3), Allemagne (8), Grèce (1), Hong Kong (6), Hongrie (6), Irlande (3), Italie (12), Japon (12), Corée du Sud (7), Maroc (1), Mexique (1), Pays-Bas (1), Pologne (12), Portugal (1), Roumanie (1), Russie (12), Slovaquie (1), Chine Taipei (3), Tunisie (3), Turquie (1), Emirats Arabes Unis (1), Ukraine (4) et Etats-Unis (12).

Les six algériennes engagées dans les épreuves individuelles de cette compétition sont : El Houari Narimène, Inès Fellah, Chaïma Nihel Guemmar, Meriem Mebarki, Yasmine Tantast et Sonia Zeboudj. Pour ce qui est des épreuves "par équipes", la Direction technique nationale (DTN) a jeté son dévolu sur le quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj pour représenter l'Algérie, alors que



leur compatriotes Guemmar et Tantast ne seront pas concernées.

"Comme ce fut le cas avec le sabre masculin il y a quelques jours, l'objectif de nos athlètes sera de profiter de cette occasion unique de côtoyer le haut niveau, pour apprendre et essayer de progresser" a indiqué à l'APS le

président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Salim Bernaoui, considérant qu'il serait "prétentieux de viser plus, car le niveau de préparation de la sélection algérienne est nettement inférieur" à celui de ses concurrentes. Les épreuves individuelles sont prévues les 23-24 novembre, alors que les

épreuves "par équipes" auront lieu le lendemain, 25 novembre, également à la salle Harcha. Selon les organisateurs, les délégations étrangères commenceront à arriver dans la matinée du jeudi, 22 novembre, alors que leur départ est prévu le 26 du même mois, au lendemain de la clôture de cette étape.

ESCRIME / FLEURET FÉMININ - SÉLECTION ALGÉRIENNE : Bernaoui : «Rétablie, Anissa Khelfaoui devrait reprendre en décembre»

La fleuretiste algérienne Anissa Khelfaoui, entièrement remise d'une blessure aux ligaments croisés d'un genou "devrait pouvoir reprendre la compétition au mois de décembre prochain", a appris l'APS mercredi auprès du président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Salim Bernaoui.

"Aprésent, elle est entièrement guérie et elle devrait pouvoir reprendre la compétition dès le mois de décembre prochain" a indiqué le président de la FAE. Khelfaoui s'était rompue le ligament antérieur du genou gauche pendant la Coupe du Monde de fleuret féminin, disputée l'an dernier à Alger. Elle a dû se faire opérer dans la foulée, avant d'observer un repos de six mois. Etablie au Canada, l'Algérienne de 27 ans effectue

actuellement sa rééducation, pour préparer son retour à la compétition.

Considérée comme la figure de proue de la sélection algérienne de fleuret féminin, Khelfaoui sera "la grande absente" de la première étape de la Coupe du Monde 2018, prévue du 23 au 25 novembre courant à la salle Harcha-Hacène (Alger).

En son absence, la Direction technique nationale (DTN) a jeté son dévolu sur El Houari Narimène, Inès Fellah, Chaïma Nihel Guemmar, Meriem Mebarki, Yasmine Tantast et Sonia Zeboudj pour représenter les couleurs nationales dans cet événement planétaire, que l'Algérie abrite régulièrement depuis cinq ans.

Les épreuves "par équipes" de ces Mondiaux 2018 seront disputées par le

quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj, alors que leurs compatriotes Guemmar et Tantast ne seront pas concernées. Au total, 156 athlètes, représentant 37 pays, ont confirmé leur participation à cette étape d'Alger.

Il s'agit de : Algérie (6), Argentine (1), Brésil (1), Canada (6), Chili (1), Chine (7), Croatie (1), République tchèque (1), Danemark (1), Egypte (3), Espagne (4), Finlande (1), France (12), Grande-Bretagne (3), Allemagne (8), Grèce (1), Hong Kong (6), Hongrie (6), Irlande (3), Italie (12), Japon (12), Corée du Sud (7), Maroc (1), Mexique (1), Pays-Bas (1), Pologne (12), Portugal (1), Roumanie (1), Russie (12), Slovaquie (1), Chine Taipei (3), Tunisie (3), Turquie (1), Emirats Arabes Unis (1), Ukraine (4) et Etats-Unis (12).

RAFLE

Quatrième tournoi national de raffle aujourd'hui et demain à Oran

Le 4^e tournoi national de raffle en individuel et doublette seniors dames et messieurs aura lieu jeudi et vendredi à la salle omnisports «Hachemi Hantaz» d'Ain El-Turck (Oran), a-t-on appris

mardi des organisateurs. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue de wilaya d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de raffle et de billard (FARB), verra la participation de 16 équipes

en dames et messieurs issues de 12 ligues de wilayas du pays. La première journée de ce tournoi national sera consacrée aux éliminatoires en individuel et en doublette, alors que les finales auront lieu ven-

dredi. Le championnat national est composé de cinq tournois, à l'issue desquels les meilleures équipes en dames et messieurs seront qualifiées pour la phase finale pour le titre national.

ATHLÈTE DE L'ANNÉE IAAF 2018: Les finalistes dévoilés

La Fédération internationale d'athlétisme a dévoilé mardi la liste des finalistes (messieurs et dames) pour le titre d'athlète de l'année 2018, qui sera décerné le 4 décembre.

Chez les messieurs, la liste comprend le recordman du monde du décathlon, le Français Kevin Meyer, le perchiste suédois Armand Duplantis, le marathonien kényan Eliud Kipchoge, le sprinteur américain Christian

Coleman et le spécialiste du 400 m haïes qatari Adberrahman Samba.

Chez les femmes, les finalistes sont la sauteuse (longueur et triple saut) colombienne Caterine Ibarguen, la spécialiste du 3 000 m steeple kényane Beatrice Chepkoech, l'heptathlonienne belge Nafissatou Thiam, la sprinteuse (200 m-400 m) bahaméenne Shaunae Miller-Uibo et la sprinteuse britannique (100 m-200 m) Dina Asher-

Smith. La Sud-Africaine Caster Semenya ne fait pas partie de la short-list, une absence étonnante au vu de sa saison brillante du 400 m au 1 500 m. En conflit avec l'IAAF sur les questions d'hyperandrogénie, la 4^e femme de tous les temps sur 800 m (1'54"25) aura donc été écartée du vote. Les résultats seront donnés lors de la soirée de gala de l'IAAF, le 4 décembre à Monaco.

ÉLIMINATOIRES CAN-2019 (U23) : Guinée Equatoriale - Algérie au 2^e tour

L'Algérie affrontera la Guinée équatoriale au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (U23) de football dont la phase finale aura lieu en Egypte en 2019. La sélection algérienne des U23 était exemptée du tour préliminaire de la compétition tandis que la Guinée équatoriale s'est qualifiée au second tour aux dépens de Sao Tomé-et-Principe (1-1, 3-1).



Les Algériens se déplaceront à Malabo pour le match aller avant d'accueillir leur adversaire

Programme du deuxième tour

Angola - Afrique du Sud
Mozambique - Zimbabwe
Malawi - Zambie
Burundi - Congo
Ghana ou Togo - Gabon
Guinée Equatoriale - Algérie
Cameroun - Sierra Leone
Soudan du Sud - Tunisie
Niger - Côte d'Ivoire
Guinée - Sénégal
Soudan - Kenya
Libye - Nigeria
RD Congo - Maroc
Éthiopie - Mali.

dans une double confrontation qui aura lieu entre le 18 et le 26 mars 2019. En cas de qualification, l'équipe algérienne affrontera au troisième et dernier tour des éliminatoires le vainqueur de la confrontation entre le Gabon et le gagnant du match Ghana-Togo.

Les matchs aller et retour Ghana - Togo auront lieu au mois de décembre en raison du déroulement, actuellement au Ghana, de la

CAN-2018 féminine. La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U23 se déroulera du 8 au 22 novembre 2019 en Egypte.

Elle servira de qualification pour le tournoi olympique de Tokyo en 2020. Les trois premiers défendront les couleurs de l'Afrique aux JO, tandis que le quatrième disputera un match de barrage contre une équipe de la Confédération asiatique de football.

Mustapha Dahleb dans le Top 100 des joueurs africains de l'histoire

Le légendaire international algérien Mustapha Dahleb a été classé à la 39^e place dans le Top 100 des joueurs africains de l'histoire, selon le site d'Orange consacré au football.

Dans ce classement publié mercredi, Orange Football Club se propose de faire redécouvrir les 100 valeureux chevaliers du ballon rond qui ont fait la gloire et la fierté du football africain au cours des dernières décennies.

Dans son invité du jour, il rend hommage au «légendaire maître à jouer» algérien du Paris Saint-Germain (PSG), Mustapha Dahleb, classé cinquième meilleur

buteur de l'histoire du club parisien en Ligue 1 française avec 98 buts entre 1974 et 1984.

Mustapha Dahleb, qui avait fait le bonheur du Chabab Riadhi de Belcourt (CRB) au temps des Lalmas, Achour, Selmi et Kalem, est considéré comme étant l'un des meilleurs joueurs de sa génération et l'un des plus talentueux footballeurs à avoir évolué dans le championnat de France.

«Elu +Fennec du Siècle+ (meilleur joueur algérien du siècle), Dahleb alias +Moumouss+, c'était les dribbles chaloupés, l'élégance omniprésente et la classe incarnée», a écrit Orange Football Club,

rappelant que cet international algérien fut désigné meilleur joueur étranger du championnat de France lors de la saison 1976-1977 par France Football. «Le fantasma gaucher a disputé 310 rencontres sous le maillot parisien, remportant notamment la Coupe de France à deux reprises en 1982 et en 1983». Les Algériens ont gardé de lui de beaux souvenirs sous le maillot de la sélection nationale, notamment durant l'épopée algérienne lors de la Coupe du monde 1982 en Espagne qui s'est notamment soldée par le succès retentissant de l'Algérie face à l'Allemagne (2-1).

EURO-2020/QUALIFICATIONS / TIRAGE AU SORT: La France tête de série, l'Allemagne dans le pot 2 (UEFA)

La France, championne du monde, sera tête de série lors du tirage au sort des éliminatoires de l'Euro-2020, organisé le 2 décembre à Dublin, contrairement à l'Allemagne qui figure dans le pot 2, a annoncé hier l'UEFA.

La «Mannschaft» sera donc l'équipe à éviter pour les dix têtes de série réparties dans le pot 1 (Belgique, France, Espagne, Italie, Croatie, Pologne) et le pot «Ligue des nations» (Suisse, Portugal, Pays-Bas, Angleterre, les quatre équipes qualifiées pour la phase finale du tournoi). Les sélections du pot 1 et du pot Ligue des

nations ne peuvent pas se rencontrer. Les 55 équipes seront réparties en 10 poules: cinq groupes composés de cinq équipes et cinq de six équipes. Elles devront terminer aux deux premières places pour assurer leur qualification directe à l'Euro-2020. Les éliminatoires se dérouleront de mars à novembre 2019.

Un système de barrages aura également lieu en mars 2020 pour attribuer quatre tickets supplémentaires par l'intermédiaire de la Ligue des nations. L'Euro-2020 (12 juin-12 juillet), qui marquera les 60 ans du tournoi,

sera organisé dans 12 villes de 12 pays différents, aucun des pays accueillant les matchs ne bénéficiant d'une qualification automatique.

Les deux demi-finales et la finale de l'Euro se dérouleront au stade de Wembley à Londres. Les autres villes hôtes sont Amsterdam, Bakou, Bilbao, Bucarest, Budapest, Copenhague, Dublin, Glasgow, Munich, Rome et Saint-Petersbourg.

Pots avant le tirage au sort des éliminatoires de l'Euro le 2 décembre: Pot de la Ligue des nations: Suisse, Portugal, Pays-Bas, Angleterre Pot 1: Belgique, France, Es-

pagne, Italie, Croatie, Pologne Pot 2: Allemagne, Islande, Bosnie-Herzégovine, Ukraine, Danemark, Suède, Russie, Autriche, pays de Galles, République tchèque Pot 3: Slovaquie, Turquie, Eire, Irlande du Nord, Ecosse, Norvège, Serbie, Finlande, Bulgarie Pot 4: Hongrie, Roumanie, Grèce, Albanie, Monténégro, Chypre, Estonie, Slovaquie, Lituanie, Géorgie Pot 5: Macédoine, Kosovo, Bélarus, Luxembourg, Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Moldavie, Gibraltar, Iles Féroé Pot 6: Lettonie, Liechtenstein, Andorre, Malte, Saint Marin.

CHAMPIONNAT TURC DE FOOTBALL/ GALATASARAY : Vers un repositionnement tactique pour Feghouli

L'entraîneur de Galatasaray (Div.1 turque de football), Fatih Terim, compte confier au milieu offensif international algérien Sofiane Feghouli le rôle de meneur de jeu, suite à la blessure contractée par le Marocain Younes Belhanda, rapporte la presse locale. Feghouli (28 ans), qui joue d'habitude sur les côtés, devrait assumer sa nouvelle mission dès demain à domicile face à Konyaspor (18h30 algériennes), en match comptant pour la 13^e journée de «Super Lig». Belhanda devrait, lui, s'éloigner des terrains pendant plus d'un mois. Souvent mis sur le banc des remplaçants, Feghouli pourrait avoir plus de temps de jeu, lui qui ne compte que trois titularisations en 12 matchs de championnat depuis le début de la saison.

L'ancien joueur du FC Valence (Espagne) a été incorporé d'entrée dimanche lors du match de l'équipe nationale face au Togo à Lomé (4-1) en qualifications de la CAN-2019, se distinguant avec une passe décisive dans l'action du troisième but des Verts signé Mahrez (29e).

Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli (28 ans) a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa première saison avec le club stambouliote.

Feghouli (49 sélections, 11 buts) a été rappelé en équipe nationale avec l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi, se voyant même confier le brassard de capitaine lors du match en déplacement face au Bénin (défaite 1-0) disputé le 16 octobre dernier.

Pots avant le tirage au sort des éliminatoires de l'Euro le 2 décembre:

Pot de la Ligue des nations: Suisse, Portugal, Pays-Bas, Angleterre

Pot 1: Belgique, France, Espagne, Italie, Croatie, Pologne
Pot 2: Allemagne, Islande, Bosnie-Herzégovine, Ukraine, Danemark, Suède, Russie, Autriche, pays de Galles, République tchèque

Pot 3: Slovaquie, Turquie, Eire, Irlande du Nord, Ecosse, Norvège, Serbie, Finlande, Bulgarie

Pot 4: Hongrie, Roumanie, Grèce, Albanie, Monténégro, Chypre, Estonie, Slovaquie, Lituanie, Géorgie

Pot 5: Macédoine, Kosovo, Bélarus, Luxembourg, Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Moldavie, Gibraltar, Iles Féroé

Pot 6: Lettonie, Liechtenstein, Andorre, Malte, Saint Marin.

SUSPENSION DE L'ARBITRE ABID-CHAREF : La FAF dépose un cours au niveau de la CAF (Ghouti)

La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé un recours suite à la suspension, à titre provisoire, prononcée par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) à l'encontre de l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef, a appris l'APS hier du président de la commission fédérale d'arbitrage (CEA) Mohamed Ghouti. «Nous avons reçu une correspondance de la CAF nous informant de la suspension, à titre provisoire, de l'arbitre Abid-Charef jusqu'à son audition. Nous avons déposé un recours dans les délais. Personnellement, je reste confiant quant à l'aboutissement de notre démarche», a affirmé le président de la CEA. L'arbitre algérien Mehdi Abid-Charef a été suspendu provisoirement par le Jury disciplinaire de la CAF pour «mauvaise performance» en finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique disputée le 2 novembre à Alexandrie entre Al-Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1). Abid-Charef s'était attiré les foudres de la formation tunisienne en accordant deux pénalités aux Egyptiens, jugés «imaginaires» par l'EST, tout en recourant à chaque fois à la VAR (Assistance vidéo à l'arbitrage). Le club tunisien a qualifié de «mascarade» l'arbitrage de l'Algérien.

«La suspension est provisoire et Abid-Charef n'a pas été radié. J'ignore encore la date de sa comparution devant la commission de discipline», a ajouté Mohamed Ghouti, précisant qu'Abid-Charef est accusé de «corruption».

«Je connais Mehdi Abid-Charef, c'est une personne propre comme l'eau de roche, ce n'est pas le genre d'arbitre qui peut être soudoyé. J'ai parlé avec lui, il est abattu par tout ce qu'il a enduré récemment. En même temps, il est prêt à aller jusqu'au bout pour se défendre et être blanchi», a conclu Ghouti en confirmant que l'arbitre algérien sera privé du Mondial des clubs 2018 prévu aux Emirats arabes unis (12 - 22 décembre). Outre Abid-Charef, le Jury disciplinaire de l'instance continentale a infligé la même sanction à l'arbitre zambien Janny Sikazwe, considéré lui aussi comme l'un des meilleurs en Afrique.

MERCATO: LIGUE 1 MOBILIS/ CS CONSTANTINE : Vers le recrutement de deux joueurs congolais

Le CS Constantine est en phase de conclure un accord pour recruter deux joueurs congolais de l'AS Vita Club, finaliste de la Coupe de Confédération de la CAF, a appris l'APS mardi, de la direction du club de Ligue 1 Mobilis.

Le manager général du CS Constantine, Tarek Arama, s'est rendu ce mardi à Casablanca (Maroc) pour conclure un accord avec les managers de deux joueurs convoité a précisé la même source, détaillant qu'il s'agit de l'attaquant congolais Jean-Marc Makusu Mundele (26 ans) et son concitoyen, le milieu de terrain, Fabrice Luamba Ngoma (24 ans), tous deux, sociétaires de l'AS Vita Club (Congo) et présents au Maroc pour préparer la finale de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Le manager général du club du CS Constantine finalisera l'accord de recrutement de ces deux joueurs, en fin de contrat avec leur équipe, a précisé la source, notant que les dirigeants du club ambitionnent de redonner du «sang neuf» à l'équipe en prévision de la Ligue des champions d'Afrique ainsi que pour sauver la saison.

La direction du CS Constantine compte s'offrir également les services d'un troisième joueur étranger, au mercato hivernal, a fait savoir la même source, soulignant que «le choix de la troisième recrue n'a pas encore été arrêté».

Le staff administratif et technique du club phare de l'antique Cirta procèdera la semaine prochaine à la libération de quatre (4) joueurs qui «n'étaient pas à la hauteur des espérances du club» dont l'attaquant Kagombega Rahim Islam, libéré en octobre dernier.

Le CS Constantine, qui occupe la 7ème place au classement de ligue 1 Mobilis avec 19 points au compteur, a mis fin à une série de huit (8) matchs sans succès, après la victoire (2-0) remportée lundi (hier) contre la JS Kabylie, pour le compte de la mise à jour du championnat.

Pour le compte du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, le CSC, le champion d'Algérie en titre affrontera le 27 novembre prochain au stade du chahid Hamlaoui de Constantine le Gamtel Football Club (Gambie) au match aller du tour préliminaire.

L'international Board se penche sur une clarification de la faute de main

Une clarification des règles de la faute de main, souvent à l'origine de débats interminables, sera jeudi à Glasgow, au menu de la réunion annuelle de l'International Football Association Board (IFAB), garant des règles du jeu dans le football.

Pour essayer de mettre fin aux polémiques suscitées par un pénalty ou non? Mouvement ou non du bras?, l'International Board, a déjà défriché le terrain lors d'une réunion préparatoire d'un comité technique, début novembre à Londres. Jeudi à Glasgow, le Board devrait clarifier la règle de la faute de main en supprimant le mot "délibérément".

La loi 12 relative aux "fautes et incorrections" prévoit de sanctionner d'un coup franc (ou d'un penalty) le fait de toucher "délibérément le ballon de la main". Le Board pourrait à la place introduire la notion de "position pas naturelle" du bras au moment du contact avec le ballon, selon une source proche du Board.

Un bilan de l'utilisation de l'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) devrait également être présenté, notamment à la lumière de l'utilisation de la VAR lors du Mondial-2018 en Russie. Utilisée ou testée dans différents championnats et compétitions dans le monde entier, la VAR devrait notamment être introduite la saison prochaine en Premier League anglaise.

L'autorisation doit être formellement demandée à la Fifa et l'IFAB alors que la VAR est actuellement testée sur certains matches de Coupe d'Angleterre et de Coupe de la Ligue. L'IFAB est l'instance qui examine et détermine l'évolution et les modifications des règles du jeu du football. Elle est composée de représentants de la Fifa et des quatre fédérations britanniques pionnières du football: les fédérations anglaise, écossaise, galloise et nord-irlandaise. La dernière réunion du comité technique du Board, le 6 novembre à Londres, destiné à réfléchir à l'évolution des règles de la faute de main, était présidée par Ian Maxwell, directeur général de la Fédération écossaise.

APS

CAN-2018 DAMES / CAMEROUN-ALGÉRIE 3-0 : Les Camerounaises «plus expérimentées», reconnaît Fertoul

La sélectionneuse algérienne de l'équipe nationale de football (dames) Radia Fertoul a reconnu la «supériorité» et l'«expérience» du Cameroun, large vainqueur mardi soir de l'Algérie (3-0), lors de la 2e journée (Gr. A) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 qui se déroule au Ghana.



«Je tiens à féliciter les Camerounaises. Elles sont beaucoup plus expérimentées que nous et ont des joueuses qui ont joué dans presque toutes les équipes nationales pour arriver où elles en sont aujourd'hui. Elles étaient finalistes lors des deux dernières éditions et ont disputé la Coupe du monde. Elles ont donc beaucoup d'expérience dans leur équipe, contrairement à nous qui sommes jeunes», a affirmé Fertoul, citée par le site de la Confédération africaine de football. Il s'agit de la deuxième défaite concédée par les coéquipières de Myriam

Benlazar, après celle essuyée en match d'ouverture samedi face au Ghana (1-0). Un nouveau revers qui compromet sérieusement les chances des Algériennes de figurer dans le carré d'as.

«Nous avons perdu notre joueuse-clé trois semaines avant le tournoi (Naïma Bouhani, Ndlr), l'équipe avait été construite autour d'elle, ce qui a affecté notre stratégie, mais je n'ai rien à reprocher à mes joueuses. Il nous reste un match à jouer vendredi contre le Mali. Nous verrons comment nous pourrions nous organiser pour éviter une

troisième défaite d'affilée. Je reste confiante pour l'avenir du football féminin algérien.

Nous devrions pouvoir aligner une équipe très compétitive au cours des prochaines années», a-t-elle espéré.

De son côté, le sélectionneur du Cameroun, Joseph Brian Ndoko, a estimé que le match n'était pas facile en dépit du score large : «Nous avons examiné les atouts et les défauts de l'Algérie et nous avons travaillé sur ces bases.

En dépit du score assez conséquent, le match n'a pas été facile car l'Algérie a une bonne équipe et elle a plutôt

bien joué. Notre prochain match sera contre le Ghana et nous allons l'aborder de la même manière que pour les deux matchs précédents».

Dans l'autre match du groupe A, le Mali a créé la surprise en s'imposant face au pays organisateur (2-1), se rachatant de fort belle manière après la défaite subie d'entrée face au Cameroun sur le même score.

Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les demi-finales prévues le 27 novembre et les trois premiers du tournoi représenteront l'Afrique au Mondial-2019 en France.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE FUTSAL : Le président de l'EF Constantine satisfait du début de saison de son équipe

Le président de l'EF Constantine, Rachid Elgroud, s'est montré satisfait du début de saison de son équipe au championnat d'Algérie de futsal qu'elle domine après deux victoires en autant de matchs.

L'EFC (Espoir futsal de Constantine) a battu lors de la première journée à Ouargla l'équipe locale de Touggourt (19-14), avant de récidiver à domicile vendredi dernier contre l'AS Guelma (8-1), occupant ainsi la tête du classement du championnat avec 6 points, contrairement à la saison dernière, quand elle a essuyé une défaite contre un match nul lors des deux premières

journées. «Notre équipe a mérité d'être en tête du classement car durant deux mois de préparation, nous avons multiplié nos efforts et concentré notre travail sur les aspects techniques et psychologiques afin d'assurer une entame en force du championnat», a confié le président du club.

Ayant terminé l'exercice dernier à la 3e place au classement du championnat et perdu la finale de Coupe d'Algérie, l'EFC a renforcé son effectif durant l'intersaison par le recrutement de sept nouveaux joueurs, dont certains sont issus des jeunes catégories du CS Constantine et du MO

Constantine. «Le trophée de Coupe d'Algérie de la saison dernière nous a échappé de très peu, faute de moyens financiers qui auraient pu motiver nos joueurs qui n'avaient pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois», a regretté Elgroud, rappelant que l'EFC est «le seul club de la wilaya de Constantine à avoir atteint une finale de cette compétition».

L'EFC se rendra le 30 novembre prochain à Skikda pour affronter l'équipe locale du FSS pour le compte de la 3e journée de la 2e édition du Championnat d'Algérie de futsal.

ALLEMAGNE : Plus de matchs de Bundesliga le lundi à partir de 2021

La Ligue de football allemande (DFL) a annoncé hier qu'il n'y aura plus de matchs de Bundesliga le lundi soir à partir de la saison 2021-2022. À l'image de ce qui se fait dans les championnats espagnol et an-

glais, la Bundesliga renonce aux matchs du lundi soir sous la pression des fans. Ce nouveau créneau, introduit dans le calendrier la saison dernière, a cristallisé l'opposition des supporters qui les ont boy-

cottés ou ont organisé des grèves des chants.

Leurs protestations et les plaintes des clubs ont eu raison des cinq matchs prévus chaque saison à cet horaire. Ils seront reprogrammés le dimanche à partir de

la saison 2021-2022, quand commence le nouveau contrat de diffusion. Le premier match du lundi cette saison doit se jouer le 3 décembre, lorsque Nuremberg recevra le Bayer Leverkusen.

DIAZ (MAN CITY) EN APPROCHE ?

C'est un joli coup que pourrait faire le Real Madrid, dès cet hiver. En fin de contrat en juin prochain, le milieu de terrain ne souhaiterait pas poursuivre l'aventure en Angleterre, où il est arrivé en 2013 en provenance de Malaga. A 19 ans désormais, Diaz réclame du temps de jeu que ne lui offre pour le moment pas Manchester City. Apparu en Carabao Cup notamment, le joueur privilégierait un retour en Espagne, influencé notamment par sa famille, qui a dû déménager pour le suivre.



Énorme rebondissement pour Mauro Icardi ?

La piste menant à Mauro Icardi pourrait bien se débloquer en faveur du Real Madrid, dans les prochains mois. Avec l'arrivée de Giuseppe Marotta, qui a réalisé d'excellentes choses à la Juventus, les dirigeants de l'Inter souhaiteraient frapper plusieurs gros coups du marché des transferts. Plusieurs priorités sont actuellement évoquées, avec notamment Marco Verratti du Paris Saint-Germain. Les Nerazzurri devront toutefois tenir en compte le fair-play financier, puisque l'UEFA le surveille de près depuis plusieurs saisons. D'après les informations du Corriere dello Sport, Giuseppe Marotta serait prêt à conclure une ou plusieurs grosses ventes afin d'échapper au couperet du fair-play financier et ainsi réinvestir sur un gros coup. Parmi les joueurs annoncés sur le départ, le quotidien italien évoque Mauro Icardi. Courtisé par le Real Madrid ou le FC Barcelone, l'Argentin jouit d'une excellente cote sur le marché qui pourrait rapporter gros à l'Inter.

N'GOLO KANTÉ BIENTÔT RÉCOMPENSÉ

Irréprochable depuis son arrivée à Chelsea à l'été 2016, N'Golo Kanté devrait bientôt se voir récompenser par ses dirigeants.

Alors que son contrat court jusqu'en juin 2021 et n'a encore jamais été réévalué, le milieu de terrain de 27 ans devrait prochainement être revalorisé par le board londonien, si l'on en croit les informations de Sky Sports ce mardi soir. Le média britannique, qui évoque "un contrat à long terme" chez les Blues, rappelle que le Paris SG et le FC Barcelone s'étaient renseignés sur la situation de l'ancien Caennais l'été dernier. Champion d'Angleterre dès sa première saison dans la capitale, en 2017, Kanté a récemment acquis le statut de champion du Monde avec l'équipe de France. Selon le *London Evening Standard*, le champion du monde tricolore aurait reçu une très belle proposition de la part des dirigeants. En effet, les Blues lui ont transmis un nouveau bail de cinq ans avec la clé un salaire de 326.000 euros par semaine.



JUAN MATA DE MANCHESTER UNITED À ARSENAL ?

Arrivé chez les Red Devils en 2014, l'international espagnol a connu des moments difficiles et des passages plus heureux dans le nord de l'Angleterre et réfléchit sérieusement à la suite à donner à son aventure mancunienne. En manque de temps de jeu cette saison, Mata pourrait opter pour un départ l'été prochain, d'autant qu'il pourra choisir librement sa future destination s'il ne prolonge pas avec Manchester United. Arsenal tiendrait la corde selon plusieurs médias britanniques.

NEYMAR OPTIMISTE SUR SA BLESSURE

Touché à l'adducteur droit mardi avec le Brésil, Neymar a publié un message dans lequel il se montre rassurant sur l'état de sa blessure. De quoi éteindre un peu les inquiétudes une semaine avant le choc entre le PSG et Liverpool en Ligue des champions.

Neymar a publié un message qui rassurera certainement les supporters du PSG. Touché à l'adducteur droit mardi lors du match amical entre le Brésil et le Cameroun (1-0), l'attaquant brésilien a communiqué sur son compte Instagram pour donner des nouvelles plutôt positives de sa blessure. "Merci à tous ceux qui m'ont envoyé des messages me souhaitant un bon rétablissement, je pense que ce n'était rien de grave", a écrit l'ancien joueur du FC Barcelone.



Boateng prévient Dortmund

Jérôme Boateng s'est exprimé sur la lutte en Bundesliga dans les colonnes de Sport Bild. L'Allemand n'est pas naïf : « Beaucoup espèrent qu'ils vont devenir champions. » Mais il estime qu'il est beaucoup trop tôt pour évoquer un changement d'ère : « Pour cela, il faudrait que le BVB remporte le championnat avec aisance six ou sept années de suite. Ou nous batte 4-1, 5-1. Ce n'est pas le cas. » Boateng ne veut cependant pas minimiser les performances de l'équipe de Lucien Favre : « Dortmund mérite d'être devant. C'est de notre faute, comme nous n'avons pas remporté nos matches à domicile notamment. Mais tout peut vite changer. » L'expérience et la qualité du Bayern peuvent cependant être déterminants au printemps. « Mais cela ne veut pas dire que nous allons être champions, » a expliqué Boateng.

A l'heure actuelle, les Bavarois sont uniquement cinquièmes de Bundesliga, à sept points de Dortmund.



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Jeudi 22 novembre 2018 / 13 Rabf` al-awwal 1440 - N° 2069 - 6^e année

PARLEMENT Le Conseil de la nation participe ce jour au Forum sur les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit

Le Conseil de la nation participe aujourd'hui et demain, à Genève (Suisse), à la deuxième session du Forum des Nations unies sur les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH), ce forum évoquera des thématiques relatives au rôle des parlements dans le renforcement des droits de l'Homme, de la démocratie et de la suprématie de la loi, outre les défis internationaux en matière des droits de l'Homme et de démocratie. Pour rappel, l'Algérie sera représentée à ces travaux par le sénateur et membre du parlement arabe, Abdelkrim Korichi, au sein de la délégation du Parlement arabe.

L'APN prend part à Rome aux deux forums sur le Dialogue en Méditerranée

L'Assemblée populaire nationale (APN) a participé hier soir à Rome, au forum «du dialogue parlementaire méditerranéen» suivi d'un autre forum, du 22 au 24 novembre en cours, sur «les Dialogues méditerranéens», a indiqué l'APN dans un communiqué. La chambre basse du parlement sera représentée, lors de ces forums, par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de

SELON L'ONS

L'inflation moyenne annuelle à 4,5% jusqu'à octobre 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,5% jusqu'à octobre 2018, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de novembre 2017 à octobre 2018 par rapport à la période allant de novembre 2016 à octobre 2017.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois d'octobre 2018 par rapport à celui du

mois de septembre 2018, elle a été de +1,2%.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit une hausse de 2,4% en octobre par rapport à septembre dernier. Ainsi, les prix des produits agricoles frais ont grimpé de 4,9% en octobre par rapport à septembre 2018.

Cette variation est due, essentiellement, à une hausse des prix des

fruits (+15,7%), des légumes (+12,6%), de la viande de poulet (+5,6%) et des œufs (+6%).

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agricoles transformés), ils ont connu une baisse modérée de 0,1%. Les prix des produits manufacturés ont connu une variation haussière de 0,3%, alors que ceux des services ont enregistré une relative stagnation, précise l'Office.

Par groupe de biens et services, les prix du groupe «habillement-chaussures» ont connu une hausse de 0,6%, tandis que ceux de «éducation, culture, loisirs», ils ont augmenté de 0,4%. Le groupe «produits divers» quant à lui, observé une variation haussière de 0,5%, tandis que le reste des groupes de produits s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations.

Tentative de transfert illicite de 60.468 dollars déjouée à l'aéroport d'Alger

Les éléments de la police de l'aéroport d'Alger Houari Boumediene ont déjoué une tentative de transfert illicite de 60.468 dollars, tout en arrêtant un individu qui s'apprêtait à se rendre en Turquie, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les éléments de la police aux frontières (PAF) et des Douanes algériennes au niveau de

l'aéroport d'Alger ont mené une opération conjointe, ayant permis l'arrestation d'un individu qui était sur le point de transférer illégalement une somme d'argent en devise s'élevant à 60.468 dollars, a précisé la même source. Selon le communiqué, la personne qui s'apprêtait à se rendre en Turquie a été arrêtée et transférée aux autorités compétentes.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : Boualem Charef quitte la DEN

Boualem Charef a démissionné de son poste de Directeur des équipes nationales (DEN), a appris l'APS hier de la Fédération algérienne de football (FAF). Selon un membre du Bureau fédéral qui a requis l'anonymat, "Charef a déposé sa démission mardi", sans dévoiler les raisons du départ. Cette démission intervient quelques jours après l'annulation du match

amical que devait livrer la sélection nationale des moins de 23 ans (U-23) lundi au Caire face à l'Égypte. Outre son poste à la tête de la DEN, Charef était également en charge de l'équipe olympique qui prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de la catégorie dont la phase finale est prévue en Égypte. Les démissions se poursuivent ainsi au niveau

de la FAF. Avant le départ de Charef, convoité par le CR Belouizdad, lanterne rouge de la Ligue 1, aux côtés d'Abdelkader Amrani, il y avait eu la démission du Directeur technique national (DTN) Rabah Saâdane en octobre dernier. Les deux techniciens avaient été nommés simultanément à la tête des deux structures en octobre 2017.



ALGÉRIE-QATAR : Les voies d'intensification de la coopération bilatérale évoquées

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a passé en revue, hier, avec l'ambassadeur du Qatar à Alger, Hassan Ben Ibrahim Al-Malki, les voies d'intensification de la coopération bilatérale et les opportunités offertes dans le partenariat économique entre les deux pays. Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées «des relations bilatérales et réaffirmé la volonté des deux pays de les hisser à un plus haut niveau, à travers l'intensification de la coopération bilatérale», indique un communiqué du Conseil. Elles ont évoqué, en outre, «les opportunités prometteuses offertes dans le cadre du partenariat économique». Elles ont également «échangé les vues sur les questions d'actualité dans la région», précise le communiqué.

TOXICOMANIE CHEZ LES FEMMES: Accord entre le CRASC et l'association ALT pour étudier la problématique

L'association de lutte contre la toxicomanie «ALT», implantée à Oran a conclu un accord avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) pour étudier le phénomène de la toxicomanie chez les femmes, a-t-on appris hier de sa présidente. «Nous avons pensé à cette étude après avoir constaté que le nombre de femmes qui se présentent aux centres de désintoxication et qui suivent les programmes d'accompagnement est minime par rapport à celui enregistré chez la gente masculine», a souligné à l'APS Dr Hassana Dahane, ajoutant que «ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de femmes toxicomanes». «Beaucoup de femmes se présentent une ou deux fois puis disparaissent et ne donne plus signe de vie, ce qui intrigue les professionnels actifs dans ce cercle», s'inquiète la même spécialiste.

Le but de l'étude est de comprendre pourquoi les hommes sont plus aptes à suivre les traitements et les programmes d'insertion plus que les femmes, a fait savoir Dr Dahane, signalant que l'équipe de recherche dispose déjà d'un élément de réponse, à savoir le regard de la société beaucoup plus pesant sur les femmes toxicomanes que sur les hommes. «Il s'agit également de se questionner sur les moyens de casser le tabou et de pousser les femmes qui souffrent d'addictions aux drogues, à assumer leur mal et à aller se soigner», a-t-elle déclaré. L'étude devra réunir des chercheurs du CRASC, ainsi que des psychologues et des médecins issus d'établissements versés dans l'accompagnement médical et psychologique et autres spécialisés et des représentants du mouvement associatif.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 44 morts et 1.112 blessés en une semaine

Quarante-quatre (44) personnes ont trouvé la mort et 1.112 autres ont été blessées dans 994 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période du 11 au 17 novembre, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré



tré dans la wilaya de Blida où six personnes ont trouvé la mort et 45 autres ont été blessées dans 46 accidents de la route. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 864 interventions pour procéder à l'extinction de 569 incendies urbains, industriels et autres, ajoute la même source.